



Grand seigneur de la vallée



Photo : Marc Declercq - septembre 2013
Pygargue à queue blanche immature à Oud-Heverlee

Chroniques ornithos : Automne 2013

Oiseaux de chez nous :
Les canards de surface

Éthologie :
La mue chez les oiseaux

Promenons-nous ...
à Baisy-Thy



Edito

Voilà, c'est reparti pour un tour : l'un des phénomènes les plus fascinants, la migration, la grande descente comme disent certains, s'est déjà amorcé (le premier Pluvier guignard a été aperçu le 06/08) ; les migrateurs vont passer en nombre par chez nous pour notre plus grand bonheur.

Et c'est reparti aussi pour le Bruant Wallon, avec un nouveau numéro composé - nous l'espérons - d'intéressants articles.

Ainsi, vous en apprendrez plus sur le Pygargue à queue blanche, cet oiseau qui nous rend de plus en plus fréquemment visite, entre autres, près de chez nous, dans la vallée de la Dyle.

Pourquoi, quand et comment les oiseaux muent-ils ? C'est ce que vous découvrirez avec un article consacré à ce sujet.

Vous testerez vos connaissances ornitho avec un nouveau jeu.

La série "les oiseaux de chez nous" continue et s'étoffe de nouvelles fiches : cette fois, ce sont les canards qui feront l'objet d'une étude approfondie. Premier épisode : les canards de surface les plus communs : colvert, chipeau et souchet (les sarcelles suivront dans un prochain épisode).

Envie de balades ? Nous vous proposons un bel itinéraire champêtre et boisé au centre de notre Province, à Baisy-Thy plus précisément, et vous invitons à découvrir une association de longue date "Le Groupe Sentiers de Gistoux", association qui vise à maintenir et mettre en valeur les sentiers de ses villages.

Enfin, les chroniques portent cette fois sur les observations effectuées entre septembre et novembre 2013, c'est-à-dire en pleine période de passage migratoire.

Comme toujours, aidez-nous à enrichir ces chroniques en communiquant vos observations sur le site <http://www.observations.be>

Bonne lecture !

Patricia Cornet
Membre du Comité de rédaction

Sommaire

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon :
Automne 2013 page 3

Jouons ensemble page 16

Oiseaux de chez nous :
Les canards de surface (1)page 17

Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon :
Laniidés, Corvidés, Sturnidéspage 21

Éthologie : La mue chez les oiseaux (1).....page 26

Focus Assoc' :
Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux..... page 30

Promenons-nous à Baisy-Thy page 32

Cela s'est passé près de chez vous :
Un Pygargue à queue blanche en Dylepage 35

Agenda.....page 40

L'équipe de rédaction :
Patricia Cornet-Poussart, Jean Dandois, Bernard Danhaive, Claire Huyghebaert, Thierry Maniquet, Hervé Paques, Vincent Rasson, Philippe Selke et Julien Taymans
Maquette : Hervé Paques
Mise en page : Claire Huyghebaert
Responsable des illustrations : Vincent Rasson
Coordination : Freddy Donckels

Droits d'auteur
La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction et des auteurs.

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon

Automne 2013

Rédacteurs : F. Cornet, P. Cornet-Poussart, J. Dandois, B. Danhaive, C. Huyghebaert, T. Maniquet, H. Paques, V. Rasson, Ph. Selke, J. Taymans; avec le concours, pour les données de baguage, de V. Bulteau et L. Leclercq.

L'automne 2013 a été partagé entre un démarrage très estival aux températures élevées et le retour des précipitations, du vent et des orages. Le tout début du mois de septembre a connu un record des températures maximales pour le mois. Mais les conditions se détériorent rapidement, le temps devenant nettement plus frais déjà en fin de première décennie. Octobre débutera également par des températures agréables suivies par une deuxième décennie plus fraîche et perturbée. Des vents violents et des orages caractériseront la fin du mois. Novembre sera globalement humide et gris malgré un début de mois assez doux.

Ce début d'automne doux a été favorable au passage des limicoles et autres oiseaux d'eau. La palme revient aux décanes de Genappe avec des Chevaliers culblanc, sylvain, guignette et arlequin, une Barge rousse et des Bécassines des marais. Un Goéland marin y séjournera également quelques jours en novembre. Notons encore un Combattant varié à Piétrebais, une Bécassine sourde à Gentissart, un Blongios nain à Gastuche, une centaine de Pluviers dorés et un beau passage de Balbuzards pêcheurs.

Du côté des migrateurs rares, on voit encore passer début septembre un Pipit rousseline, un Busard pâle et un à deux Faucons kobez et, en novembre, un Bruant lapon.

Notons également le séjour d'un Pygargue à queue blanche sub-adulte dans la vallée de la Dyle jusque début novembre. Concernant les hivernants, la première Buse pattue nous arrive le 23/11 et des Pipits spioncelles sont vus à partir du 15/10.

En tout, 158 espèces ont été contactées durant la période. Nous n'avons repris que celles pour lesquelles des données pertinentes existaient par rapport à la migration postnuptiale, la dispersion des jeunes ou l'arrivée des hivernants, activités principales des oiseaux en automne.

Observations détaillées

Abréviations : ex. = exemplaire; IRSNB = Institut royal des Sciences naturelles de Belgique ; juv. = juvénile.

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : 1 seule observation le 15/10 d'un groupe de 32 ex. en vol à Jodoigne.



Photo : Thomas Robert

Oie cendrée (*Anser anser*) : difficile de faire la différence entre les individus sédentarisés et les oies en migration. Notons cependant quelques ex. en vol vers le sud entre le 11 et le 16/10 avec 2 ex. à Plancenoit, 1 ex. à Vieux-Genappe et 3 ex. à Céroux.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : quelques grands groupes sur les sites classiques avec 205 ex. aux étangs de Bierges, 170 ex. à Nodebais, 123 ex. au domaine Solvay à La Hulpe et 140 ex. à Ittre.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : les observations sont plus nombreuses que durant l'automne 2012. Un groupe variant de 12 à 26 ex. est vu à plusieurs reprises en septembre et octobre à Tourinnes-la-Grosse et Nodebais. D'autre part, un groupe de 11 ex. est vu le 06/10 à Roux-Miroir et de 1 à 2 ex. sont vus en novembre à Zétrud-Lumay et à Gastuche.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : aucune observation entre le 07/08 et le 20/10, période de la mue chez les anatidés. Ensuite, 1 ex. est vu à 2 reprises fin octobre aux étangs de Bierges et 2 ex. sont régulièrement notés entre le 17/11 et le 08/12 à Gastuche.

Ouette d'Égypte (*Apolochen aegyptiacus*) : très répandue dans les différentes zones humides de la région mais, contrairement à l'automne précédent, un seul groupe d'une centaine d'individus est noté début septembre à Gastuche.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : belle présence durant toute la période sur différents sites dont certains déjà fréquentés les années précédentes, les décanteurs de Genappe, les étangs de Pécrot, de Bierges, de La Hulpe, de Gastuche et de Zétrud-Lumay, la réserve de Nysdam, la sablière de Gentissart et à Ittre. Les plus grands groupes, avec un maximum de 52 ex., sont comptabilisés aux décanteurs de Genappe.

Canard pilet (*Anas acuta*) : 1 oiseau en halte est vu le 11/11 aux décanteurs de Genappe.



Photo : Benoit De Boeck

Canard souchet (*Anas clypeata*) : encore quelques oiseaux en éclipse en début de période. Ensuite, il est présent dans 6 zones humides, les plus grands nombres se rencontrant au Grand étang de La Hulpe (42 ex.) et aux décanteurs de Genappe (25 ex.).

Canard siffleur (*Anas penelope*) : ce canard plutôt marin est assez rare chez nous. Cet automne, 2 ex. sont vus le 23/09 à La Hulpe, 2 ex. sont présents à partir du 25/10 aux décanteurs de Genappe et, plus étonnant, 30 ex. sont observés le 03/11 à Gastuche.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : contrairement à la période précédente, l'espèce est présente dans une grosse dizaine de sites. Les nombres les plus importants sont toujours comptabilisés aux décanteurs de Genappe avec un maximum de 200 ex. Des nombres importants sont également présents à Gastuche et à Pécrot.

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : comme en été, seuls les décanteurs de Genappe abritent ce canard en automne 2013. Après les 4 ex. de l'été, 1 à 2 ex. s'attardent jusqu'au 05/10.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : aux décanteurs de Genappe, les plus fortes densités se situent de mi-octobre à mi-novembre avec un maximum de 40 ex. le

02/11. Des nombres supérieurs à 30 ex. se rencontrent également au domaine Solvay à La Hulpe et aux étangs de Zétrud.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : de plus en plus présent au cours du temps, sur une quinzaine de sites, une part importante des observations ayant lieu en novembre. Les nombres les plus élevés sont comptabilisés aux décanteurs de Genappe (maximum de 52 ex. le 31/10) et à La Hulpe (23 ex. le 17/11).

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : il est difficile à cette saison de discerner les troupes de perdrix sauvages de celles issues de lâchers à but cynégétique. On note quelques concentrations de 10 à 20 ex. à Ramillies, Gottechain, Wavre et Chastre.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus rufficollis*) : toujours signalé sur 12 sites avec encore des nidifications tardives comme une nichée supplémentaire aux décanteurs de Genappe (total de 20 nichées pour ce site), une seconde nichée de 3 pulli le 05/10 à Couture-St-Germain et une nichée de 5 pulli le 19/10 à Braine-L'Alleud. Le plus grand nombre d'individus est enregistré aux décanteurs de Genappe le 24/09 avec un minimum de 50 individus. Ils sont encore nombreux jusque mi-novembre (16 ex. le 16/11 à Genappe toujours), ensuite ne subsistent plus que quelques rares individus sur tous les sites.

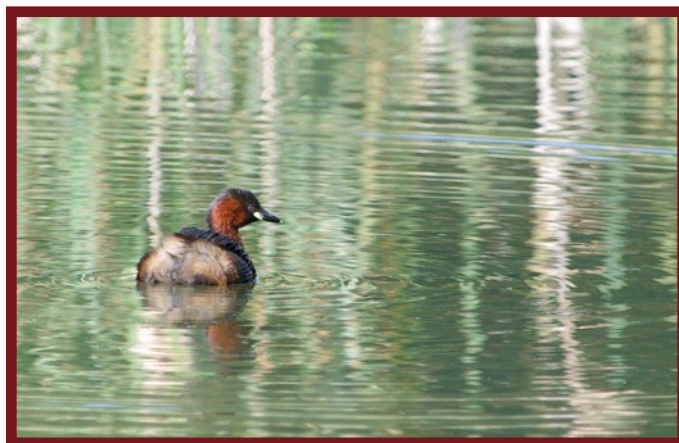


Photo : Philippe Selke

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : l'espèce renoue avec son lieu d'hivernage traditionnel (exception faite de l'année dernière), c'est sur le lac de Genval qu'on dénombre le plus d'individus pour cette période avec 13 ex. le 27/10. Sur les autres sites, guère plus d'1 à 3 individus.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : 5 juvéniles sont encore présents le 24/09 aux décanteurs de Genappe, seul site brabançon fréquenté par l'espèce. Ensuite, c'est 1 seul jeune qui est encore vu le 05/10. L'espèce disparaît du site après le 10/11.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) : présence d'1 individu le 02/11 aux décanteurs de Genappe.

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) : un mâle est observé à 2 reprises le 02/09 à Gastuche, volant au-dessus de la roselière.



Photo : Philippe Selke

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : la migration ne s'amorçant que début septembre, c'est entre le 20/09 et le 06/10 que sont notés les passages les plus significatifs, 120 ex. le 20/09 à Wauthier-Braine, 55 ex. le 26/09 à Braine-L'Alleud, 43 ex. le 14/10 à Huppaye et 220 ex. le 16/10 à Ittre.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : l'espèce qui rejoint ses lieux d'hivernage est signalée durant cette période sur 26 sites avec jamais plus d' 1 ou 2 individus par site sauf le 14/10 avec 4 ex. à Gastuche et le 19/10 avec 7 ex. en vol à Braine-L'Alleud.

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : espèce présente en petit nombre sur la majorité des sites. Quelques groupes plus importants sont cependant notés : 6 ex. le 19/09 à Rosières, 11 ex. le 05/10 à Genappe et 20 ex. le 20/10 à Gastuche. Entre fin août et fin octobre, 7 isolés sont signalés en vol vers le sud.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : la migration, déjà amorcée début août, continue avec de petits nombres de maximum 5 ex. à l'exception de 17 à 20 ex. en halte à Thorembois-Saint-Trond les 07 et 08/09. Plus aucune observation ne sera faite après le 25/09.

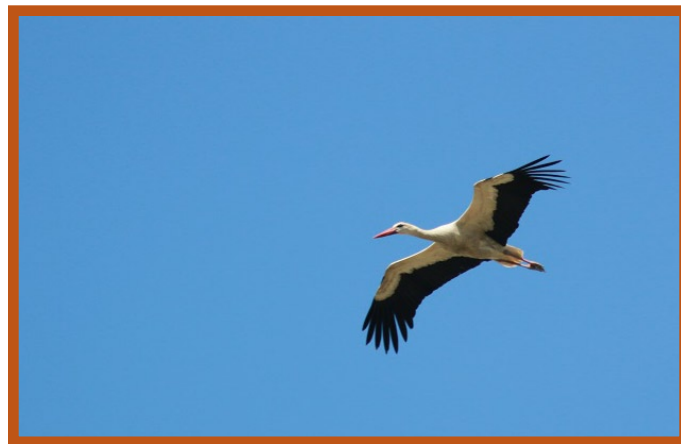


Photo : Bernard Danhaive

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : la migration se poursuit durant la première quinzaine de septembre. 7 ex. (dont 6 ensemble) sont ainsi notés au cours d'une séance de suivi migratoire de 4h30 le 15/09 à Corroy-le-Grand. Dernière observation de la saison le 21/09 à Gastuche (Bois de Laurensart).

Milan royal (*Milvus milvus*) : automne assez calme dans notre région pour cette espèce avec seulement 5 observations rapportées, dont 4 concentrées entre le 29/09 et le 01/10. Une observation encore le 22/10 à Héviliers.

Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) : l'oiseau, un sub-adulte, observé pour la première fois le 30/08 à Nethen (voir chronique précédente) sera observé durant tout l'automne dans la vallée de la Dyle, se partageant le plus souvent entre les étangs d'Oud-Heverlee et du Grootbroek (Sint-Agatha-Rode), côté flamand, mais faisant régulièrement des incursions à Gastuche (étang de Laurensart et Paradis), Nethen et Grez-Doiceau, côté wallon. Il sera vu une dernière fois en vol vers le sud à Opprebaix le 09/11.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : la migration se poursuit avec de nombreuses observations d'1 à 3 ex. surtout en première décade de septembre. Un suivi migratoire le 22/09 permet d'observer 4 oiseaux sur une période de 4 heures. La dernière observation automnale est notée le 10/10 à Beauvechain.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : peu d'indications concernant le passage migratoire mais nombreuses observations sans afflux particulier.

Busard pâle (*Circus macrourus*) : observation d'un mâle le 06/09 à Houtain-le-Val.

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : on retiendra particulièrement l'observation de 6 ex. isolés en 2h30 de suivi migratoire le 28/09 à Corroy-le-Grand.

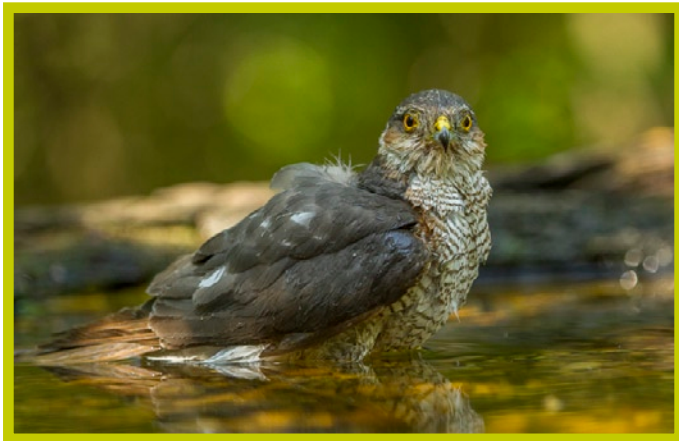


Photo : Vincent Rasson

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : les observations sont essentiellement relatives à un oiseau localisé à Corroy-le-Grand et sont effectuées lors des séances de suivi migratoire sur le site. Pour le reste, cette espèce est classiquement observée à La Hulpe (réserve de Nysdam) et à Bossut-Gottechain.

Buse variable (*Buteo buteo*) : le temps calme et ensoleillé de la dernière décade du mois de septembre donne lieu à un superbe passage de 29 ex. le 28 en 2h30 de suivi migratoire.

Buse pattue (*Buteo lagopus*) : le 23/11, arrivée d'un oiseau dans ce qui devient petit à petit une zone classique d'hivernage (plaines de Malèves-Sainte-Marie-Wastines et Opprebaix).

Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : beau passage au-dessus de notre région avec pas moins de 6 observations : le 06/09 (Neerheylissem), le 15/09 à Gastuche (Grands Prés), le 21/09 (2 ex.) au Domaine Solvay à La Hulpe, le 22/09 à Rosières, le 24/09 à La Hulpe à nouveau et, observation très tardive, le 27/10 au lac de Genval.

Faucon kobez (*Falco vespertinus*) : deux très belles observations à Neerheylissem le 07/09 et à Linsmeau le 11/09.

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : après un début timide en septembre (1 ex. le 07 et le 10 à Ramillies-Offus), il faut ensuite attendre la mi-octobre pour voir les observations devenir plus nombreuses (6 observations

en octobre mais une seule en novembre, le 26 à Mélin).

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : l'espèce est vue régulièrement jusqu'au 15/09. La dernière observation de l'année est notée le 25/09 aux décanteurs de Genappe.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : fréquence constante de l'espèce en cette saison par rapport à 2013, avec la répartition mensuelle suivante : 9 observations en septembre, 5 en octobre et en novembre.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : les observations du Râle d'eau se concentrent sur quelques zones humides. On note jusqu'à 6 ex. se répondant le 01/09 dans la réserve du Confluent à Rixensart, ainsi que 4 ex. les 01 et 16/11 à l'Etang de Pérot. L'espèce est également régulièrement contactée aux décanteurs de Genappe, au bassin d'orage de Nodebaix, à Gastuche et à la réserve de Nysdam. Notons encore un premier contact pour le site aux étangs de Zétrud le 23/11.

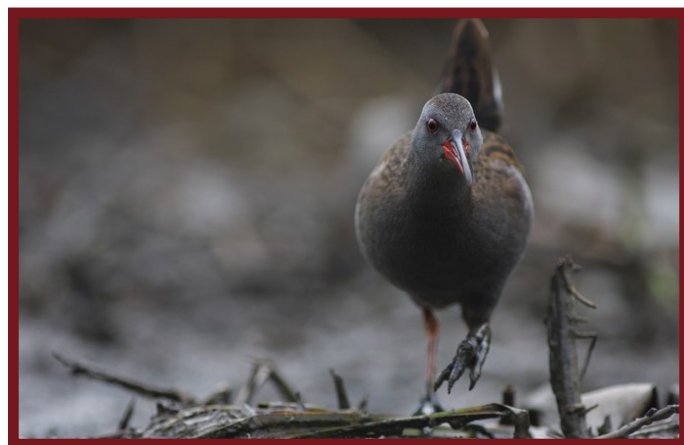


Photo : Michel d'Oultremont

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : l'espèce semble assez dispersée et est renseignée sur 21 sites différents. Le rassemblement le plus important a été observé aux décanteurs de Genappe, où 18 ex. (seulement) sont comptés le 04/10.

Foulque macroule (*Fulica atra*) : généralement assez dispersée durant l'automne 2013, de gros rassemblements sont néanmoins renseignés aux décanteurs de Genappe (jusqu'à 350 ex. le 04/10 et même 400 ex. le 10/11 !) et dans une moindre mesure au Domaine Solvay à La Hulpe (80 ex. le 21/09) et aux étangs de Zétrud (75 ex. le 23/09).

Grue cendrée (*Grus grus*) : la migration post-nuptiale de la Grue cendrée passe pratiquement inaperçue en Brabant wallon, à l'exception d'un groupe de 65 ex. observé le 22/11 au-dessus de Hamme-Mille.

Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) : 1 à 2 ex. dans la seconde quinzaine de septembre aux décanteurs de Genappe.



Photo : Julien Taymans

Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) : 2 puis 1 ex. fin septembre/début octobre aux décanteurs de Genappe.

Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*) : un groupe de migrateurs tardifs composé de 3 juv. et 1 adulte est encore observé jusqu'au 03/09 à Beauvechain.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : au total, une centaine d'ex. observés en migration pendant la période, souvent en compagnie de Vanneaux huppés. Les groupes les plus importants sont 37 ex. le 15/09 à Corroy-le-Grand et 29 ex. le 01/10 à Nivelles.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : cette année encore, plus de 7.000 ex. sont observés lors de la migration postnuptiale, avec un pic très marqué les 19 et 20 octobre avec le 19 notamment un groupe de 1.000 ex. en halte à Piétrebaix, 450 ex. à Ramillies-Offus, 350 ex. en 1h30 à Corbais et le lendemain un total de 1.920 ex. aux décanteurs de Genappe et 250 ex. à Gentinnes.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : l'espèce est encore observée en halte migratoire tout au long de la période sur 7 sites. Les nombres les plus importants sont observés aux décanteurs de Genappe, aussi bien début août avec un maximum de 23 ex. le 11 que début septembre avec un maximum de 14 ex. le 08/09. Les

autres sites ne reçoivent la visite que d'un ou deux ex.

Chevalier sylvain (*Tringa glareola*) : 1 ex. est signalé le 15/09 aux décanteurs de Genappe.



Photo : Thierry Maniquet

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) : espèce observée isolément aux décanteurs de Genappe uniquement, et jusqu'au 24/09 seulement.

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) : aux décanteurs de Genappe, 1 ex. déjà présent fin août est encore observé à plusieurs reprises durant la première décade de septembre et pour la dernière fois le 15/09. Le même oiseau ayant fait une halte prolongée ?

Combattant varié (*Philomachus pugnax*) : 1 ex. en halte observé en compagnie de Vanneaux huppés et de Pluviers dorés le 19/10 à Piétrebaix.



Photo : Bernard Danhaive

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : 1 seul ex. observé le 03/09 à L'Ecluse (Beauvechain).

Barge rousse (*Limosa lapponica*) : 1 ex. de cette espèce rare dans la région est vu le 24/09 aux décanteurs de Genappe.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : renseignée durant toute la période sur 9 sites, dont la sablière de Mont-Saint-Guibert qui accueille 3 ex. du 07 au 11/10, les décanteurs de Genappe avec 10 ex. le 31/10 et le marais de Laurensart à Gastuche où 7 ex. sont présents le 17/11.



Photo : Hervé Paques (Bierges)

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) : une seule observation de 2 ex. décollant des broussailles de la berge à la sablière de Gentissart le 25/11.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : comme l'an passé, 3 observations d'un ex. durant la période, dont une presque à la même date et au même endroit, 1 ex. le 22/11 à la réserve naturelle de Saint-Rémy-Geest. Les autres sont situées à Mont-Saint-Guibert (le 31/10) et à Bossut-Gottechain (le 23/11).

Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) : toujours pas de grand dortoir renseigné depuis 2011, année record avec ses 2.000 ex. à Genval. Tout au plus, quelques groupes de 200 à 300 ex. en halte.

Goéland cendré (*Larus canus*) : présent chez nous à partir du 15/11, en petits groupes à partir de la fin du mois et pendant tout le mois de décembre, avec des maxima de 8 ex.

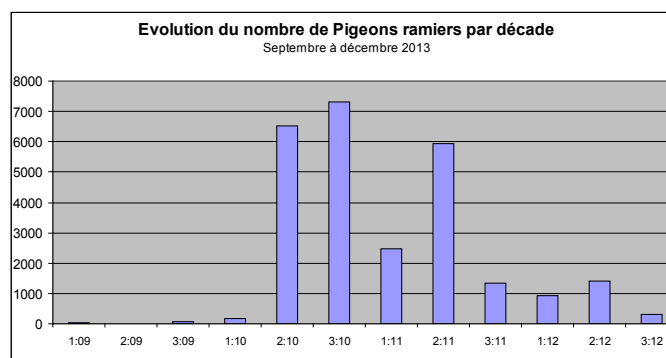
Goéland marin (*Larus michahellis*) : 1 ex. de 2^e hiver séjourne quelques jours début novembre aux décanteurs de Genappe. C'est la première mention en Brabant wallon depuis 2009.



Photo : Benoît De Boeck

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : peu d'indications quant au passage migratoire. Celui-ci semble très faible. Notons en toute fin de période 1 groupe de 24 ex. se nourrissant à Gastuche.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : en septembre, quelques groupes d'oiseaux locaux sont signalés. A partir de mi-octobre, la migration démarre réellement et les nombres atteignent un premier pic de 2.000 à 4.000 ex. entre le 19 et le 25/10 puis un deuxième pic de 1.000 à 2.000 ex. entre le 08 et le 20/11. 1.000 ex. seront encore signalés le 30/11.



Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.
Merci pour votre collaboration !

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) : dernière observation de l'été le 06/09 à Genappe.

Coucou gris (*Cuculus canorus*) : 1 ex. en passage à Bomal le 06/09.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : 2 chanteurs mi-novembre, à Genappe et à Rebecq.

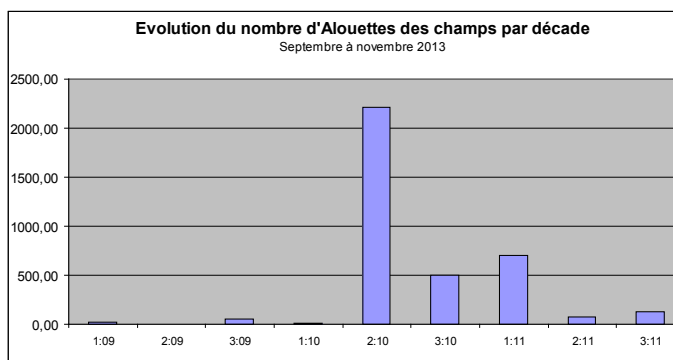
Martinet noir (*Apus apus*) : surprenant à cette époque, observation le 27/10 à Wavre d'un individu isolé bravant péniblement le vent et la pluie en direction du SO.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : nombreuses observations d'1 à 2 ind. tout au long de la période. Entre le 15/08 et le 30/09, pas moins de 14 ex (1 femelle adulte et 13 jeunes) ont été bagués à Nodebais ©IRSNB.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : 1 ex. signalé sur 3 sites, Nysdam (La Hulpe), Bossut-Gottechain et Gastuche.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : des isolés notés seulement sur 4 sites, Limelette, Rosières, Genappe et Bossut-Gottechain.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : le passage démarre fin septembre avec 25 ex. en 2h30 à Corroy-le-Grand et reste assez faible jusque mi-octobre où on atteint des nombres d'une centaine d'ind. à plusieurs endroits. Le 19/10, un pic de 1.142 ex. est comptabilisé en 1h10 lors d'un suivi migratoire à Corroy-le-Grand. Le passage reste assez important jusqu'à la fin du mois. 674 ex. sont encore comptés en 2h le 09/11 à Wavre. Ensuite, jusque fin novembre, quelques groupes de 10 à 60 ex. sont encore observés sans qu'il soit certain qu'il s'agisse encore de migrateurs.



Alouette lulu (*Lullula arborea*) : un premier exemplaire est observé le 06/09 à Lillois-Witterzée mais il faut attendre les 27 et 28/09 pour voir les suivants avec 3 ex. en halte à Gastuche et 1 ex. à Corroy-le-Grand. Le passage démarre réellement mi-octobre mais avec de très petits nombres. Le 19/10 verra le seul nombre de plus de 10 ex. avec 58 ex. en 1h10 de suivi à Corroy-le-Grand. Il y aura ensuite encore 4 observations d'1 ex.

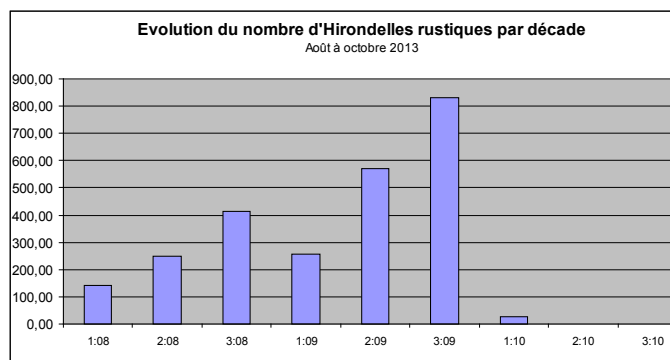
en octobre et pour novembre, 5 ex. le 09 à Opprebais et 1 ex. le 11 à Genappe.



Photo : Alouette lulu - Jules Fouarge

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : 3 observations seulement durant la période de passage postnuptial avec 24 ex. passant à Rixensart le 11/09, 3 ex. le 13/09 en chasse aux étangs de Bierges et 1 ex. en 4h30 de suivi migratoire le 15/09 à Corroy-le-Grand.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : contrairement à ce qui a été dit dans les chroniques précédentes, des rassemblements étaient déjà signalés depuis début août dont certains de 20 à 50 ind. Le passage migratoire débuté fin août se poursuit en septembre pour se tasser en fin de dernière décade et début octobre. Notons quelques nombres assez importants : 150 ex. le 12/09 à Tourinnes-Saint-Lambert et 230 ex. le 25/09 à Chastre. Et, lors de suivis migratoires : 80 ex. en 2h30 le 7, 344 ex. en 4h30 le 15, 288 ex. en 4h le 22 pour retomber à 54 ex. en 2h30 le 28 à Corroy-le-Grand ; 178 ex. en 2h15 le 21/09 à Noduwez. Les dernières, au nombre de 4, sont vues le 20/10 aux décanteurs de Genappe.



Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : les premières migratrices sont signalées fin août et le passage se poursuit jusque fin septembre sans pic de passage sensible. Notons cependant les résultats de 2 suivis

migratoires à Corroy-le-Grand : 75 ex. en 4h30 le 15 et 111 ex. en 4h le 22. Les 2 dernières à nous quitter sont vues le 03/10 à Louvain-la-Neuve.

Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : après le passage d'1 ex. de ce migrateur fin août, encore une observation d'1 ex. le 09/09 à Hélécin.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : à partir du 15/10, de 1 à 5 ex. sont vus régulièrement dans différents lieux humides, notamment ceux déjà occupés l'année précédente, Pécrot et le Grand Brou à Tourinnes-la-Grosse mais également à Néthen, Nodebais, Hamme-Mille et Gastuche. Notons un groupe de 9 ex. vus en vol le 27/11 à Bossut-Gottechain.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : après 2 observations fin août, il faut attendre le 15/09 pour voir le passage démarrer et le 21/09 pour que les nombres deviennent plus importants. La 3e décade de septembre connaît un premier pic avec 109 ex. en 2h15 le 21 à Noduwez et 281 ex. en 2h30 le 28 à Corroy-le-Grand. Un deuxième pic a lieu du 19 au 24/10 avec 184 ex. en 1h25 le 19 à Corbais, 162 ex. en 1h10 le même jour à Corroy-le-Grand et 150 ex. le 24 à Cortil-Noirmont. Ensuite le passage se tasse. Les nombreuses observations de novembre donnant trop peu d'informations sur le comportement des oiseaux, il est difficile de savoir s'il s'agit encore de migrants ou plutôt d'hivernants.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : le passage débuté la dernière décade d'août avec des nombres relativement importants pour l'espèce (notamment 27 ex. en 40 min. à Gentinnes, 24 ex. en 5h à Corroy-le-Grand) se poursuit plus calmement tout le mois de septembre. La dernière observation de la saison concerne 1 ex. le 29/09 à Grez-Doiceau.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba*) : le passage est mentionné à partir du 15/09 avec de petits nombres jusque mi-octobre. Un pic est constaté du 18 au 20/10 avec 36 ex. le 18 et 48 ex. le 19 à Bossut-Gottechain, 28 ex. en 2h35 à Corbais, 22 ex. en 1h10 à Corroy-le-Grand et 30 ex. à Nil-Saint-Vincent. Fin octobre et novembre, il s'agit généralement d'isolées. Notons cependant encore 13 ex. le 27/10 à Néthen et 16 ex. le 05/11 à Wavre.



Photo : José Granville (Chastre)

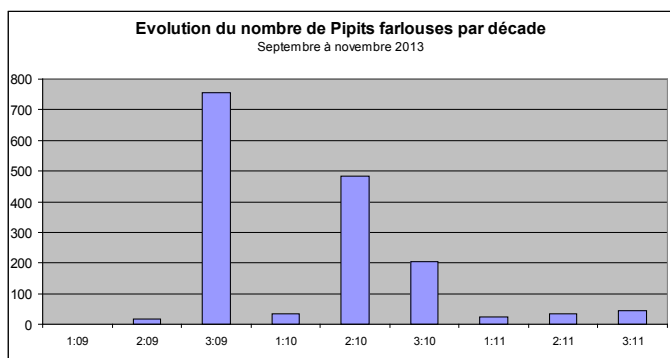
Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*) : le passage bien commencé fin août se prolonge plus calmement en septembre. Le seul nombre important est de 26 ex. en 2h35 le 07/09 à Corroy-le-Grand. Les dernières à nous quitter sont vues le 01/10 à Tourinnes-la-Grosse et Chastre.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : peu d'indications sur le passage migratoire de ce migrateur partiel. Quelques isolées sont vues en vol vers le Sud-Ouest fin septembre et mi-octobre.

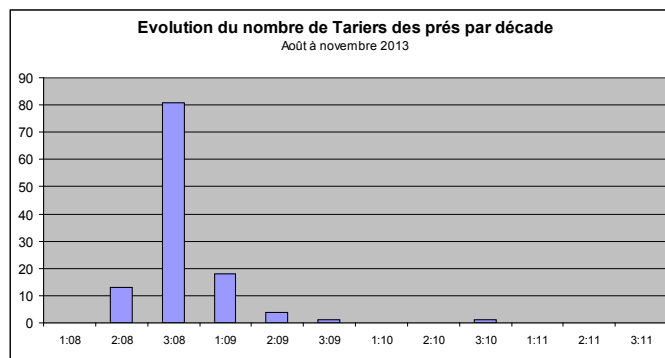
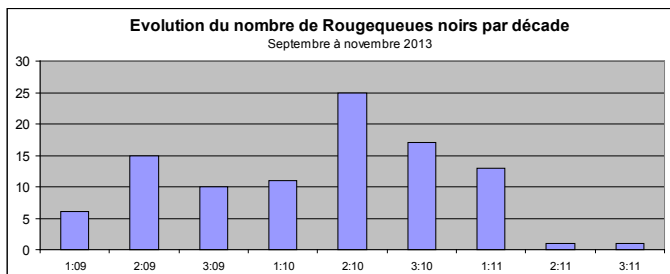
Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : les premières migrations ont déjà commencé durant le mois d'août. Quelques passages sont signalés durant la période, avec par exemple 10 ex. le 09/10 à Ittre.



Photo : Patricia Cornet



Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : les mentions des oiseaux en migration, situées principalement en septembre et octobre, sont plus nombreuses que l'année précédente. Un couple avec un jeune a encore été observé le 20/10 à Huppaye.



Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : 1 ex bagué le 28/09 à Nodebais ©IRSNB

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : le pic de passage se situe à la même décade que l'année précédente, cependant avec des chiffres globaux moitié moindres. Il faut cependant remarquer que l'année 2012 était elle-même exceptionnelle par le nombre d'oiseaux contactés. Aucun gros passage constaté lors des suivis migratoires, la migration étant de type rampant. Le dernier ex. est vu le 30/10.



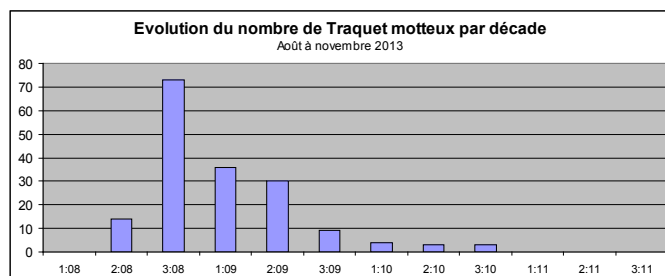
Photo : Pierre Peignois



Photo : Jean Spitaels (Ramillies-Offus)

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : encore 3 observations d'1 ex. les 15 et 23/09 et la dernière le 05/10.

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : comme en 2012, le pic de migration se produit en troisième décade du mois d'août (voir graphique). Quelques groupes en migration sont encore signalés durant la première quinzaine de septembre, comme à Cortil-Noirmont et Corroy-le-Grand le 07/09. Le dernier ex. est vu le 22/10 à Thorembeis-Saint-Trond.

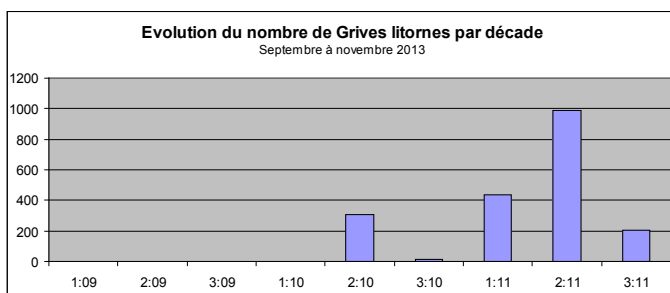


Merle noir (*Turdus merula*) : les mouvements observés se concentrent principalement sur novembre. Le plus gros rassemblement comptait 12 ex. le 21/11 en fin de journée dans un arbre à Louvain-la-Neuve.

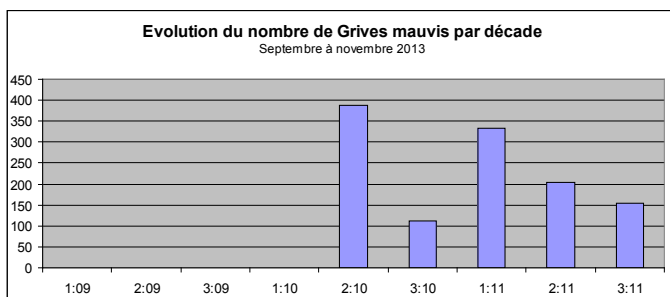
Grive litorne (*Turdus pilaris*) : le pic de passage intervient deux décades plus tard que l'année précédente. Le temps très venteux avec de nombreuses dépressions qui a régné fin octobre - début novembre explique peut-être ce décalage. De grands groupes (jusqu'à plus de 200 individus) sont régulièrement signalés, notamment lors des suivis migratoires à Corbais, Corroy-le-Grand et Genappe.



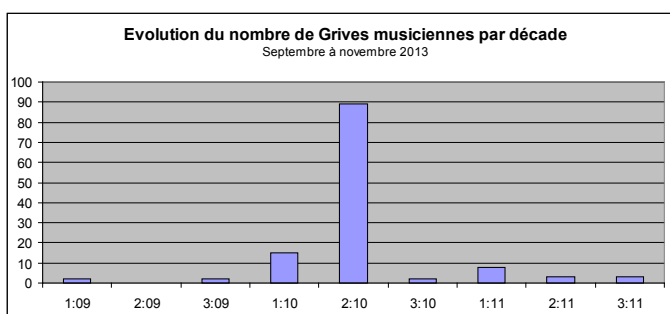
Photo : Grive musicienne - Nathalie Annoye



Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : contrairement à l'année précédente où les passages migratoires étaient concentrés sur les 2^e et 3^e décades d'octobre, la période de migration est étalée sur un mois et demi. Le nombre total de mauvis enregistré sur toute la période représente la moitié de l'année précédente. Des nombres de plusieurs dizaines (jusqu'à 110 ex. en 4h40 le 20/10 à Huppaye) sont notés lors des suivis migratoires.



Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : le pic de passage se situe à la même période que l'année précédente, mais, comme pour toutes les grives, les quantités sont inférieures. En ce qui concerne les musiciennes, elles sont même cinq fois moins nombreuses !



Grive draine (*Turdus viscivorus*) : peu d'indications concernant la migration. Epinglons cependant le nombre de 26 ex. en 1h10 de suivi le 19/10 à Corroy-le-Grand. Il est à remarquer qu'un très gros passage d'oiseaux a été observé ce jour-là.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : 11 mentions avec un maximum de 3 ex. toujours à Pécrot, site classique pour cette espèce sédentaire, et 1 mention d'1 ex. le 23/09 à Néthen en bordure de la Marbaise.

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : dernier individu bagué le 21/09 à Nodebais. ©IRSNB

Locustelle lusciniôïde (*Locustella luscinioides*) : capture remarquable d'un ex. en migration à Nodebais le 20/08. (non mentionné dans le BW n° 23). ©IRSNB

Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) : 2 dernières mentions, en septembre, sur des sites où l'espèce nidifie. Après le pic de migration postnuptiale noté en août, l'espèce est présente à chaque séance de baguage à Nodebais, les 2 derniers individus sont bagués le 06/10. ©IRSNB

Vous êtes de plus en plus nombreux en Brabant wallon à photographier les oiseaux près de chez vous. Nous avons besoin de vous pour illustrer notre revue. Nous privilégions tous les clichés provenant de notre province. A envoyer à bw(AT)natagora.be. Merci d'avance.

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) : les 3 derniers individus sont bagués à Nodebais le 01/09 ©IRSNB.



Photo : Patricia Cornet

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : une dernière observation d'un migrateur aux décanteurs de Genappe le 15/09.



Photo : Gilbert Nauwelaers

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : le passage se termine avec 3 mentions début septembre. Par contre, à la station de baguage de Nodebais, l'espèce est présente à chaque séance jusqu'au 25/09, date de baguage du dernier individu. ©IRSNB

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : la migration postnuptiale a démarré début août et se poursuit en septembre et en octobre avec plusieurs individus chanteurs. Encore 6 mentions en novembre de retardataires et/ou éventuels candidats à l'hivernage. 2 ex. sont bagués le 03/11 à Nodebais. ©IRSNB

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : poursuite de la migration postnuptiale en septembre et en octobre. Un dernier chanteur est entendu à Bossut-Gottechain le 05/10. Encore 4 mentions en novembre.

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : la migration se poursuit en septembre. A la station de baguage de Nodebais, l'espèce est présente à chaque séance jusqu'au 25/09, date de baguage des 2 derniers individus. ©IRSNB

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : fin du passage postnuptial en septembre avec 2 mentions dont celle d'un ex. alarmant à Chaumont-Gistoux le 07/09. A Nodebais, l'espèce est présente à chaque séance jusqu'au 08/09, date de baguage des 2 derniers individus. ©IRSNB

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : un dernier migrateur est noté le 15/09 à Genappe.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : des petits mouvements sont observés tels ces 3 ex. en vol à Gentinnes le 20/10.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : des mouvements migratoires impliquant des groupes de plusieurs dizaines d'individus sont notés dès le mois de septembre mais surtout en octobre et novembre. Épinglons ces 80 ex. en vol SW détectés en 1h25 d'observation à Corbais le 19/10 ou encore ce groupe de 200 ex. en vol vers l'ouest à Beauvechain le 05/11.

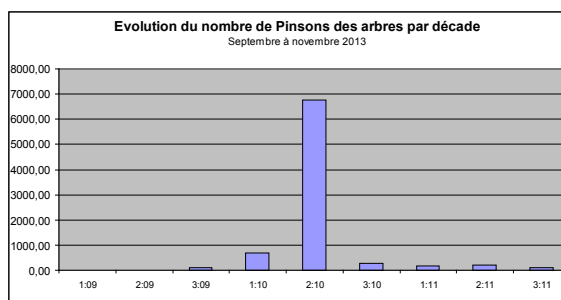
Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : quelques mouvements migratoires sont décelés avec 8 ex. à Noduwez le 21/09 et 7 ex. à Corbais le 08/10.

Corneille noire (*Corvus corone*) : des mouvements migratoires sont notés à partir de la troisième décennie d'octobre avec 50 ex. en vol ouest à Beauvechain le 05/11. Un dortoir mixte de 150 ex. avec des Choucas des tours est localisé à Zétrud-Lumay le 26/10.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : le passage migratoire est noté en septembre mais surtout en octobre. Citons un groupe de près de 1.000 ex. en vol vers le sud à Saint-Jean-Geest le 23/09 et 579 ex. comptés en 1h10 de suivi à Corroy-le-Grand le 19/10. Pointons encore ces 3.000 ex. au dortoir aux décanteurs de Genappe le 04/10 ainsi que le ballet aérien de 3.000 ex. en route vers le dortoir à Basse-Wavre le 05/10.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : régulièrement observé à partir du 02/10, un peu partout, isolé ou en petits groupes.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : les premiers oiseaux en migration, 5 ex., sont vus le 15/09 lors d'un suivi à Corroy-le-Grand. Ensuite, il faut attendre le 28/09 pour voir les nombres s'étoffer. Un pic a lieu en fin de deuxième décennie d'octobre avec des nombres de 1.581 et 1.517 ex. le 19 et de 1.500 ex. le 20. A partir de début novembre, le passage se calme pour se terminer en fin de première décennie.



Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : c'est à Sart-Dames-Avelines, le 20/09, qu'est noté le 1^{er} arrivant. Du passage vers le sud est noté régulièrement lors des suivis migratoires du 28/09 au 11/11.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : 2 juvéniles sont encore vus à Pérot le 31/08 - rare indice d'une nidification réussie en Brabant wallon. Par ailleurs, même si les observations de chardonnerets sont régulières durant la période, il y a peu d'indices permettant de se faire une idée du passage migratoire. Épinglons le groupe de 150 ex. observé le 27/11 à Houtain-le-Val.



Photo : Patricia Cornet

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : les premières observations datent du 13/09. Elles sont régulières dans de nombreuses zones humides, généralement en petits groupes mais ceux-ci peuvent aller jusqu'à 20 à 30 ex.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : très régulièrement notée aux suivis migratoires, la linotte est mentionnée durant toute la période. On peut retenir ce beau groupe de 130 ex. observé à Ittre le 24/10.

Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) : 3 mentions seulement pour ce rare fringille dans notre région avec 1 ex. à Wavre le 09/11, 1 ex. à Genappe le 11/11 et 3 ex. à La Hulpe le 21/11.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : 28 mentions de l'espèce cet automne pour 2 seulement en 2012 ! Elles couvrent toute la période. Trois groupes importants peuvent être épinglés : 23 ex. à Mellery et 30 ex. à Bossut-Gotechain le 20/10 et 22 ex. le 27/10, encore à Bossut-Gotechain.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : régulièrement observé durant toute la période, seul ou en petits groupes.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : 6 mentions pour ce gros fringille entre le 15/10 et le 21/11.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : début du passage migratoire le 23/09 qui se termine début novembre. Un seul nombre important, 23 ex. en 1h10 de suivi à Corroy-le-Grand le 19/10, jour de fort passage pour de nombreuses espèces.

Bruant lapon (*Calcarius lapponicus*) : observation étonnante d'1 oiseau criant en vol le 09/11 à Chaumont-Gistoux.

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : 4 observations seulement pour ce bruant des zones agricoles, observations faites à Opprebais et Beauvechain.

Et chez nos voisins ?

Epinglons d'abord les quelques espèces très rares observées durant cette période : 1 jeune **Pie-grièche isabelle** (*Lanius isabellus*) le 27/09 à Leefdaal, 1 **Locustelle fluviatile** (*Locustella fluviatilis*) le 28/09 à Fernelmont, 1 jeune **Hirondelle rousseline** (*Cecropis daurica*) le 11/11 à Couthuin, des **Pouillots véloces sibériens** (*Phylloscopus collybita tristis*) à Woluwé-Saint-Pierre, Woluwé-Saint-Lambert et Overijse et le jeune **Pygargue à queue blanche** (*Haliaeetus albicilla*) qui a séjourné dans la vallée de la Dyle jusque début novembre.

En début d'automne, la migration postnuptiale bat son plein et voit le passage des derniers **Pluviers guignards** (*Charadrius morinellus*), de **Cigognes noires** (*Ciconia nigra*), **Grues cendrées** (*Grus grus*), **Milans royaux** (*Milvus milvus*), **Busards cendrés** (*Circus pygargus*), **Faucons kobez** (*Falco vespertinus*), **Torcoks fourmiliers** (*Jynx torquilla*), **Pipits rousselines** (*Anthus campestris*), **Pipits de Richard** (*Anthus richardi*), **Pipits à gorge rousse** (*Anthus cervinus*) et de **Pouillots à grands sourcils** (*Phylloscopus inornatus*). Notons aussi 1 **Héron pourpré** (*Ardea purpurea*) à Overijse et 1 **Bruant ortolan** (*Emberiza hortulana*) à Sterrebeek.



Photo : Cigogne noire - Vincent Rasson

Quant aux visiteurs hivernaux, notons quelques **Buses pattues** (*Buteo lagopus*) à partir du 05/10 notamment aux décanteurs de Tirlemont et à Ezemaal, lieu où cette espèce était déjà présente en 2012. Notons aussi quelques **Rémiz pendulines** (*Remiz pendulinus*) au Grootbroek à Rhode-Saint-Agathe, aux décanteurs de Tirlemont et aux décanteurs d'Hollogne-sur-Geer. Des **Hiboux des marais** (*Asio flammeus*) sont présents en différents lieux à partir du 27/09 et 1 **Pie-grièche grise** (*Lanius excubitor*) est vue le 18/10 à Mellet.



Photo : Hibou des marais - Stephan Peten

Du côté des sites habituellement riches en raretés, on observe cet automne, outre des espèces déjà citées, 1 **Blongios nain** (*Ixobrychus minutus*) en septembre et 1 **Fuligule nyroca** (*Aythya nyroca*) en novembre au Grootbroek à Rhode-Saint-Agathe. Les décanteurs de Tirlemont quant à eux accueillent 1 **Bruant des neiges** (*Plectrophenax nivalis*) le 14/10 et 1 **Marouette ponctuée** (*Porzana porzana*) est présente du 04 au 08/09 aux décanteurs d'Hollogne-sur-Geer et du 14 au 22/09 aux décanteurs d'Eghezée.

Espèces observées durant la période mais non détaillées dans les chroniques

Cygne tuberculé, Oie à tête barrée, Tadorne casarca, Canard colvert, Canard mandarin, Faisan de Colchide, Faucon crécerelle, Goéland argenté, Goéland brun, Tourterelle turque, Perruche à collier, Hibou moyen-duc, Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Pic noir, Pic vert, Pic épeiche, Rougegorge familier, Roitelet huppé, Roitelet à triple bandeau, Troglodyte mignon, Mésange charbonnière, Mésange noire, Mésange bleue, Mésange huppée, Mésange nonnette, Mésange boréale, Mésange à longue queue, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Pie bavarde, Moineau domestique, Diamant mandarin, Verdier d'Europe.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes dont les observations ont permis d'écrire cette chronique, ainsi que l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique pour nous avoir autorisés à inclure des données de baguage. Un tout grand merci également à Antoine Derouaux (Centrale Ornithologique d'Aves) qui nous a aimablement fourni la compilation des données encodées sur les sites <http://www.observations.be> et <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage/>.

Jouons ensemble

Bien regarder les oiseaux communs

Vincent Rasson

Identifier une mésange, une pie, une tourterelle, nous le faisons sans réfléchir. Notre regard, cependant, le fait distraitement et ne prend plus la peine de détailler un plumage.

Pourriez-vous répondre à ce vrai ou faux ?

1	La Mésange bleue a un sourcil blanc.
2	La Mésange charbonnière a une barre alaire blanche.
3	Le bout de l'aile de la Pie bavarde est blanc.
4	La calotte du Geai des chênes est noire.
5	La nuque du Pinson des arbres est brune.
6	Le miroir bleu du Canard colvert est doublement bordé de blanc.
7	Les pattes de la Sittelle torchepot sont noires.
8	Le bout de la queue du Verdier d' Europe est jaune.
9	Le demi-collier de la Tourterelle turque est noir bordé de blanc.

Vous avez raté un numéro du Bruant Wallon ?

Rien n'est perdu !
Ils sont toujours disponibles gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW :
cliquez sur l'image ci-dessous.



Vous trouverez les solutions en page 29.

Les oiseaux de chez nous

Les canards de surface (1)

Philippe Selke (texte et photos)

Introduction

Avec cet article, nous entamons une série consacrée aux canards de chez nous. Ce premier épisode est consacré aux canards de surface les plus communs, à l'exception des sarcelles. Celles-ci seront décrites dans un prochain numéro, tout comme les Canards siffleur et pilelet, la Nette rousse, les tadornes, pour terminer avec les canards « exotiques ». Les canards plongeurs que sont les fuligules ont déjà fait l'objet d'un article dans le numéro 11 du Bruant Wallon.

Les canards font partie de la grande famille des Anatidés (Anas signifiant canard en latin), qui comprend également les oies, cygnes et tadornes, mais également les macreuses, harles, garrots et hareldes. Il s'agit de la plus importante famille de l'ordre des Ansériformes. La caractéristique commune à tous les membres de cet ordre est le bec généralement aplati dont l'intérieur est recouvert de lamelles filtrantes. Les grèbes, qui fréquentent souvent les mêmes milieux que les canards, font partie d'un ordre distinct, les Podicipédiformes, qui ne comprend qu'une seule famille, celle des Podicipédidés (qui signifie « pieds au derrière »).

Les Anatidés sont adaptés à la vie aquatique. Les pattes palmées et la structure particulière du plumage, imperméabilisé grâce aux sécrétions de la glande uropygienne, en témoignent.

Parmi les espèces que nous traiterons, la plupart présentent un dimorphisme sexuel très marqué, à l'exception notable du Tadorne de Belon. Cela se justifie pleinement par la discrétion dont doit faire preuve la femelle lors de la couvaison. Chez le tadorne, la couvaison se fait au fond d'un terrier ; les couleurs vives de la femelle ne constituent donc pas un danger.

Tout qui observe les canards de chez nous pendant les vacances d'été a déjà constaté combien l'identification était rendue complexe par le plumage d'éclipse qu'arborent les mâles à cette époque. Canards colvert, chipeau, voire souchet se ressemblent tous plus ou moins. Très vulnérables à cette époque car incapables

de voler, ils se tiennent à bonne distance. L'intéressant article sur la mue des oiseaux dans ce numéro vous en dira plus sur le comment et le pourquoi de cette stratégie.

Les Anatidés qui nous intéressent dans le cadre de ces articles s'observent en eau douce dans nos régions. Contrairement aux oies qui sont essentiellement végétariennes (elles broutent les zones herbeuses), nos canards ont une nourriture variée, composée de graines, petits crustacés, mollusques, insectes, larves, plancton... La conformation particulière du bec indique bien qu'ils ne sont pas piscivores. Les canards de surface recherchent d'ailleurs leur nourriture tant dans l'eau qu'au sol.

Place donc, dans un premier temps, aux Canards colvert, chipeau et souchet.



Photo : Couple de Canard colvert

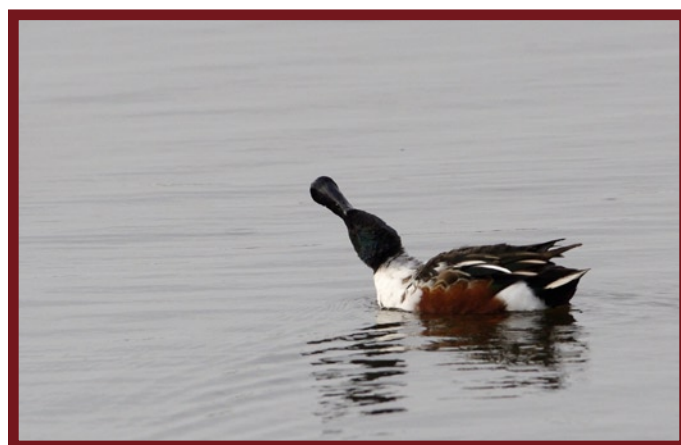
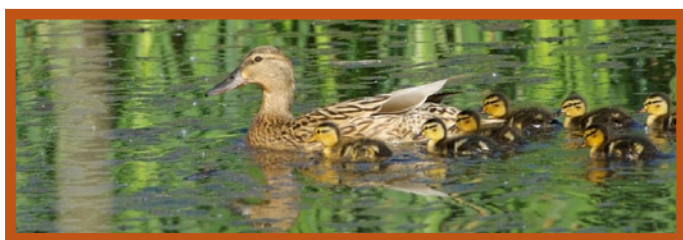


Photo : Mâle de Canard souchet

FICHE N°046

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)

Longueur : 65 cm
 Envergure : 75 à 100 cm
 Poids : 850 à 1400 g
 Longévité : 25 ans
 Statut Liste rouge 2010 : LC (non menacé)



Description

Il s'agit sans doute du canard le plus connu, car le colvert a été domestiqué par l'homme sans doute dès avant la poule. Cette domestication fait que l'on rencontre fréquemment des individus au plumage aberrant, fruits de croisements aléatoires. Chez la race sauvage, le plumage typique du canard colvert se caractérise, pour le mâle, par une tête et un cou vert bouteille irisé (d'où son nom en français), séparé de la poitrine brun-pourpre par un étroit collier blanc. Le reste du corps est gris, noir à l'arrière et le bec est jaune, ce qui permet notamment de différencier le mâle en plumage d'éclipse de la femelle du Canard chipeau. Un miroir bleu bordé de blanc dans chaque aile permet de confirmer l'identification en vol. Le plumage de la femelle est moins voyant que celui du mâle, globalement brun clair tacheté de blanc et brun foncé. On remarquera une ligne noire en travers des yeux. Quand elles sont visibles, on notera les pattes orange vif chez les deux sexes.

Habitat

Le Canard colvert recherche des eaux stagnantes peu profondes ou des cours d'eau à courant lent, riches en végétation aquatique offrant des abris pour se cacher. Sa préférence va aux petites mares à la végétation dense. La grande faculté d'adaptation de cette espèce lui a fait conquérir les étangs des parcs et autres plans d'eau artificiels, où il cohabite avec les canards domestiques. Le nid est construit au sec sous le couvert de broussailles ou parmi les roseaux touffus. Si les rives du plan d'eau ne présentent pas suffisamment

de couvert, la femelle peut s'en éloigner de plusieurs centaines de mètres pour établir le nid. Parfois, la nidification se déroule en hauteur, par exemple sur des saules têtards ou sur des constructions humaines.

Comportement

Le « coin-coin » bien connu de tous est le cancanement descendant typique de l'espèce, émis par la femelle, les autres canards étant généralement moins bruyants et produisant des sons fort différents. La nourriture du Canard colvert est à 90% végétale : plantes aquatiques, leurs graines et racines. Si nécessaire, il quittera le plan d'eau pour se nourrir de graines et de pousses dans les champs environnants. Les canetons se nourrissent principalement d'animalcules tels que des larves d'insectes.

Dans nos régions, les populations sont sédentaires, voire migratrices partielles en fonction des conditions climatiques. La formation des couples commence dès l'automne pour culminer en début d'hiver ; on peut alors voir les canards parader de concert sur l'eau. Le printemps venu, le colvert sauvage n'élève normalement qu'une seule couvée par an, comportant en moyenne de 10 à 12 œufs. Ceux-ci sont couvés par la seule femelle durant 22 à 28 jours, le mâle se désintéressant généralement de l'élevage des jeunes. Nidifuges, ces derniers sont capables de se nourrir seuls peu après leur éclosion. A l'eau, ils sont capables de plonger pour échapper à un prédateur aérien. Par contre, très jeunes, ils ne peuvent pas grand-chose pour échapper au brochet. Après 7 semaines environ, ils sont capables de voler. Ce canard est connu pour sa fidélité à son partenaire, mais aussi pour son canton de nidification et ses quartiers d'hiver. En dehors de la saison de reproduction, les individus se rassemblent en groupes comptant parfois plusieurs centaines ou milliers d'individus. Notons enfin que cette espèce est considérée comme gibier d'eau et peut être chassée en Wallonie, en tous lieux et par tous les procédés de chasse à tir, du 15 août au 31 janvier.

En Brabant wallon

Cette espèce opportuniste et peu exigeante est un nicheur assez commun en Wallonie, très répandu et en augmentation. Cette même tendance est constatée en Brabant wallon. Il n'est pas aisé d'estimer le nombre de couples sauvages, étant donné les individus domestiques et les lâchers de canards d'élevage pour la chasse.

FICHE N°047

Canard chipeau (*Anas strepera*)

Longueur : 58 cm
Envergure : 84 à 95 cm
Poids : 550 à 900 g
Longévité : 22 ans
Statut Liste rouge 2010 : NT (à la limite d'être menacé)



Description

Cet élégant canard a une silhouette proche de celle du Canard colvert, tout en étant plus petit. En tous plumages, on l'en distingue par ses miroirs alaires blancs. Le mâle nuptial a un plumage globalement brun sur la tête et le dos, gris sur la poitrine et les flancs, le tout finement strié vu de près, et l'arrière du corps noir. Le bec est noirâtre et les pattes orangées. La femelle et le mâle en éclipse ressemblent au Canard colvert femelle, mais s'en distinguent notamment par la bordure orange du bec et la teinte plus unie de la tête. En vol, on peut observer le ventre plus nettement blanchâtre.

Habitat

Le Canard chipeau fréquente des sites naturels assez proches de ceux occupés par le Canard colvert, à la différence qu'il ne se rapproche pas de l'homme. On le trouvera donc dans les zones humides peu profondes et couvertes de végétation. Les sites occupés plus

récemment dans le cadre de l'expansion de l'espèce, comme les affaissements miniers et décanteurs abandonnés, présentent des caractéristiques similaires.

Comportement

Comme le Canard colvert, le chipeau est monogame. Moins grégaire que son cousin, ils s'observe généralement en couple, rarement en bandes nombreuses. Surtout actif de nuit, il se repose le jour sur le rivage ou en pleine eau. La parade nuptiale ressemble à celle du colvert, avec des hochements de tête. Le nid est construit au sol, à proximité de l'eau, caché dans la végétation. A partir du mois de mai, la femelle seule élève une couvée unique (éventuellement une ponte de substitution), comptant entre 8 et 12 œufs. Après 24 à 26 jours d'incubation, les canetons éclosent. Ils sont capables de voler 45 jours plus tard, soit au mois d'août dans nos contrées.

Les oiseaux nichant en Belgique seraient sédentaires, et seraient rejoints en hiver par des individus venus de Scandinavie et de Russie. En période hivernale, les oiseaux se concentrent essentiellement sur des plans d'eau douce à végétation émergente abondante, souvent en compagnie de Foulques macroules; ils profitent des végétaux que ces dernières remontent à la surface. Comme le colvert, le chipeau est essentiellement végétarien. Il consomme cependant un plus grand nombre d'invertébrés durant la période de reproduction.

Notons que l'espèce n'est pas chassable en Belgique, contrairement à la France.

En Brabant wallon

Verheyen (1952) le signalait après-guerre uniquement comme migrateur et oiseau d'hiver relativement rare en Belgique. L'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (2010) présente l'espèce comme nicheuse rare et localisée en Wallonie, en progression, avec une population estimée de 8 à 39 couples, située essentiellement au nord du sillon Sambre-et-Meuse. La population flamande quant à elle dépasse les 1.000 couples (plus que la population nicheuse française !). En Brabant wallon, les premières nidifications ont été rapportées en 2005 à Chaumont-Gistoux et Néthen. L'espèce niche aux décanteurs de Genappe depuis 2010.

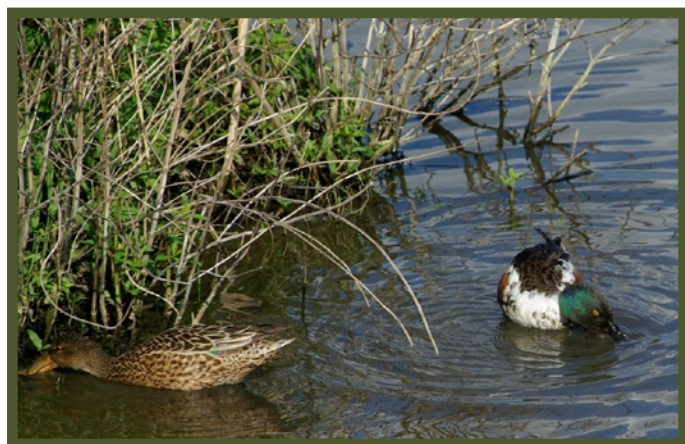
FICHE N°048

Comportement

Canard souchet (*Anas clypeata*)

Longueur : 56 cm
 Envergure : 79 à 85 cm
 Poids : 500 à 700 g
 Longévité : 21 ans
 Statut Liste rouge 2010 : VU (vulnérable)

En dehors de la période des parades, on entend rarement le Canard Souchet. Mis brusquement à l'envol, ses ailes produisent cependant un bruissement sonore. Grégaire le reste de l'année, le mâle devient très territorial en période de reproduction, à partir du mois de mars, défendant une zone de plusieurs hectares dans laquelle le couple s'est installé. Ce comportement le différencie des autres canards de surface. Une autre différence marquante est son régime alimentaire : son bec en spatule garni de lamelles lui permet de filtrer l'eau en surface. Il barbote donc généralement en gardant la tête hors de l'eau, déplaçant le bec de gauche à droite à la manière de la Spatule blanche, quand le Canard colvert bascule le corps vers l'avant et immerge la tête. Il évitera logiquement les plans d'eau trop encombrés par de la végétation émergente. Sa nourriture est constituée majoritairement d'invertébrés aquatiques, les végétaux n'y figurant qu'à raison de 20%. Pour revenir à la nidification, signalons que c'est la femelle seule qui couve les 9 à 11 œufs, et ce pendant 21 à 24 jours. Les canetons prennent leur envol 6 semaines plus tard.



En Brabant wallon

Description

C'est avant tout son long bec en forme de spatule qui distingue le Canard souchet des autres espèces, lui donnant une silhouette caractéristique. Quant au plumage, le mâle est vivement coloré : poitrine blanche, flancs et ventre marron, dos noir et tête vert bouteille. Les couvertures alaires bleu pâle sont visibles en vol. L'iris jaune d'or permet de distinguer le mâle adulte de la femelle même en plumage d'éclipse. Le bec est noir et les pattes orange. La femelle possède une livrée brun terne rappelant celle du Canard colvert. Le mâle en éclipse ressemble à la femelle, mais s'en distingue par la tête plus sombre et les ailes plus bleutées.

L'Atlas signale l'espèce en Wallonie comme nicheuse très rare, très localisée, en déclin. La Flandre compterait environ 1.000 couples nicheurs, dont certains dans la vallée de la Dyle, à quelques encablures de notre province. En Brabant wallon, second bastion de l'espèce après le Tournaisis et la vallée de la Haine, l'espèce a niché avec certitude de 1979 à 1991, avec de 2 à 6 couples. Depuis lors, à part un cas à Sart-Dames-Avelines, aucune nidification certaine n'a pu être relevée dans notre province. Des groupes sont régulièrement observés à partir du mois d'août sur plusieurs sites, dont les décanteurs de Genappe et les étangs à La Hulpe. L'espèce n'est pas chassable.

Habitat

En période de reproduction, l'espèce se rencontre principalement sur les plans d'eau douce peu profonds, mais également dans les fossés de drainage parcourant les prairies. En Belgique, on le trouve également dans les marais issus d'affaissements miniers (comme Harchies), les anciens bassins de décantation (Genappe) ou les argilières (Ploegsteert).

Canard de surface ou canard plongeur ?

Les canards de chez nous sont souvent regroupés en deux catégories, sur base de leur comportement alimentaire : canards de surface et canards plongeurs. Pour se nourrir alors qu'ils sont dans l'eau, les premiers (qui font l'objet du présent article, ainsi que les sarcelles) barbotent, se contentant de basculer le corps vers l'avant pour immerger la tête, tandis que les seconds (les fuligules, garrots, ...) plongent réellement plus ou moins profond.

Examinons quelques différences morphologiques entre ces deux groupes, afin de pouvoir les distinguer sur le terrain.

- **Leur allure générale sur l'eau** : comme le note Verheyen, « les canards de surface, cygnes et oies ont le tronc en forme de bateau à fond plat, ce qui leur confère une grande stabilité en surface ; les canards plongeurs et les harles, au contraire, ont un corps dont la forme rappelle plutôt celle d'un sous-marin, qui, enfoncé profondément dans l'eau, est toujours prêt à la plongée. »
- **L'implantation des pattes** : le canard de surface a les pattes implantées plus ou moins au milieu du corps, peu écartées l'une de l'autre, ce qui lui permet de marcher facilement. Le canard plongeur a quant à lui les pattes implantées plus en arrière (moins cependant que chez les grèbes), et l'écart entre les pattes est plus important : maladroit sur la terre ferme où il doit alors se dandiner, il est par contre idéalement pourvu pour se propulser sous l'eau. A l'envol, le canard plongeur va, à la manière d'un cygne, longuement « pédaler sur l'eau » pour s'élever progressivement, tandis que le canard de surface pratique le décollage quasi vertical.

Sources

- VERHEYEN R., Les Anatidés de Belgique
- BEAMAN M. et MADGE S., Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental
- JACOB J.-P. et al., Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007
- Site web www.oiseaux.net
- Site web www.observations.be

Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon

Laniidés, Corvidés, Sturnidés

Texte : Jean Dandois et Claire Huyghebaert

Notre but est de faire ressortir les tendances des espèces nicheuses du Brabant wallon depuis le dernier Atlas belge (1973-1977), avec des références au reste de la Région wallonne.

Pour ce faire, nous nous sommes basés sur le nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (2001-2007), sur les chroniques du Bruant Wallon et sur les observations disponibles sur le site Observations.be.

On pourra constater que certaines espèces sont apparues comme nicheuses pendant la période du nouvel Atlas voire après celle-ci, tandis que d'autres espèces de notre avifaune indigène sont devenues extrêmement rares.

Pour chaque espèce, nous mentionnerons le statut en Wallonie tel que déterminé lors de l'Atlas, puis les données intéressantes de l'Atlas, notamment l'évolution entre les 2 Atlas, et enfin, quelques données sur la période post-Atlas.

L'évolution entre les 2 Atlas sera abordée sur base des petites cartes de comparaison disponibles dans l'Atlas. Dans celles-ci, 9 carrés unitaires de 80 km² sont entièrement inclus dans les limites de la province. Ce sont ces carrés qui peuvent être utilisés pour donner les tendances, en sachant cependant qu'ils ne couvrent que 66% du territoire du Brabant wallon.

Cet article est le 12^e de la série entamée dans le Bruant Wallon n° 13. Nous nous proposons de continuer à passer en revue les différentes familles au fil des prochains numéros du Bruant Wallon.

Laniidés

Pie-grièche grise *Lanius excubitor*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, fluctuant.

La Pie-grièche grise recherche des terrains découverts, riches en proies, parsemés de perchoirs bas d'où elle

peut chasser à l'affût et de perchoirs élevés pour surveiller son vaste territoire pouvant aller jusqu'à 100 ha. Elle ne pénètre pas dans les bois mais on la trouve en lisière d'où elle peut dominer un espace libre.

L'aire de distribution en Wallonie est située au sud du Condroz. L'espèce ne niche donc pas en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable



Photo : Vincent Rasson

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

Statut en Wallonie : espèce assez commune, répandue, en progression après déclin.

Moins arboricole que la Pie-grièche grise, cette espèce recherche pour nicher des haies épineuses de préférence pas trop loin d'un point d'eau ou de la lisière d'un bois. Les buissons alternant avec des espaces dégagés sont un bon terrain pour chasser les gros insectes qu'elle embrochera sur des arbustes épineux.



Photo : Pierre Peignoix

Son aire de distribution en Wallonie est située au sud du sillon Sambre-et-Meuse, surtout en Lorraine et en Fagne-Famenne. La présence de l'espèce est exceptionnelle en Région limoneuse. Elle ne niche pas en Brabant wallon.

Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*

Statut en Wallonie : nicheur devenu occasionnel

Cette pie-grièche occupe une zone plus arborée que ses cousines : elle recherche des perchoirs bas, souvent sous le couvert des arbres, pour capturer de gros insectes au sol.

L'espèce a jadis été commune et a niché pour la dernière fois en Brabant wallon en 1907. Aujourd'hui, cet oiseau thermophile ne niche plus que très occasionnellement dans le sud de la Wallonie : quelques nids en Gaume lors de l'Atlas de 1973-1977, la nidification d'un hybride Pie-grièche écorcheur x Pie-grièche à tête rousse en Famenne en 2005 et une nidification dans l'Entre-Sambre-et-Meuse en 2007.

L'espèce ne niche pas en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique

Corvidés

Pie bavarde *Pica pica*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, stable après augmentation.

La pie occupe des milieux assez ouverts comprenant une végétation basse et des arbres ou arbustes, souvent à proximité des habitations. Le nid est placé dans un arbre dont les environs sont dégagés. Chez nous, les meilleures densités s'observent dans les bocages et dans des zones construites avec jardins, parcs ou allées arborées.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une légère augmentation sur 5 carrés, une forte augmentation sur 2 carrés et la stabilité sur 2 carrés. Globalement, l'effectif de l'espèce serait donc toujours en augmentation dans la province alors qu'il se serait stabilisé pour le reste de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 2.900 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 9,6 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 1 carte où elle atteint 8 à 16 territoires au km² (de 321 à 640 couples par carte).



Photo : Gabriel Rasson

Geai des chênes *Garrulus glandarius*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en augmentation.

Le geai a une préférence marquée pour les bois de chênes mais il peut se rencontrer dans tous les types de boisements, surtout en lisière, y compris dans les parcs et jardins arborés.



Photo : Pierre Peignoïis

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 7 carrés, une légère augmentation sur

1 carré et une légère diminution sur 1 carré. L'effectif de l'espèce dans la province semble donc globalement stable alors qu'il est en augmentation pour le reste de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 600 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 2 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 2 cartes où elle atteint 1 à 2 territoires au km² (de 41 à 80 couples par carte).

Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez localisé, en progression.

Le cassenoix niche à partir de 250 m d'altitude mais surtout à plus de 500 m dans des plantations d'épicéas denses, non élaguées ni éclaircies. La présence de noisetiers à proximité est essentielle pour la constitution des réserves de nourriture pour l'hiver et la période de nidification.

La première nidification a été observée en 1975 en Ardenne où les plantations d'épicéas ont favorisé l'implantation de l'espèce. L'espèce ne niche pas en Brabant wallon.

Choucas des tours *Corvus monedula*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, probablement stable.



Photo : Pierre Peignoïis

Cavernicole grégaire, cette espèce omnivore se nourrit en milieu ouvert. Elle fréquente les campagnes, pelouses, abords de fermes, friches, carrières et dépotoirs dans un rayon de quelques kilomètres du nid. Celui-ci est installé dans des cavités en tous genres telles des falaises naturelles ou des parois de carrières, des bâtiments divers (ruines, tours, églises, cheminées

de maisons...) mais aussi dans des cavités arboricoles, en particulier des anciennes loges de Pic noir.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 5 carrés, une augmentation faible sur 2 carrés et forte sur 1 carré, et une diminution légère sur le dernier carré. L'effectif de cette espèce est ainsi globalement en légère augmentation, ce qui contraste avec la stabilité notée en Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1.300 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 8,7 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 4 à 8 territoires au km² (de 161 à 320 couples par carte).

Corbeau freux *Corvus frugilegus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, assez répandu, en progression.

Irrégulièrement distribué dans le sud et l'ouest du Brabant wallon, cet élégant corvidé colonial occupe des campagnes ouvertes avec une mosaïque de cultures et de prairies parsemées de petits bois. La présence de prairies permanentes riches en invertébrés est déterminante pour l'installation des colonies. Les corbeautières sont installées dans des boqueteaux isolés, souvent à proximité d'habitations, dans des frênes et peupliers dans plus de la moitié des cas.



Photo : Patricia Cornet

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 1 carré, sa disparition sur 1 carré avec la perte d'au moins 2 classes d'abondance, et son apparition sur 2 carrés avec un gain d'au moins 2 classes d'abondance. Globalement, l'effectif de l'espèce est donc en augmentation dans la province.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 215 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui ne représente qu'environ 1,4 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 2 à 4 territoires au km² (81 à 160 couples par carte).

Corneille noire *Corvus corone*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en augmentation.

Omniprésente, cette espèce est caractéristique des paysages semi-boisés. Dotée d'une grande capacité d'adaptation, elle niche dans presque tous les milieux et met à profit les sources de nourriture les plus diverses. Sa population a fortement progressé depuis les années 1960 et 1970, doublant presque en 30 ans.



Photo : Thomas Robert

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une forte augmentation de plus de 2 classes d'abondance sur 3 carrés, une augmentation faible sur 4 carrés et la stabilité de l'espèce sur 2 carrés. La corneille est donc bien en augmentation marquée en Brabant wallon.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 3.400 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 8,8 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 8 à 16 territoires au km² (321 à 640 couples par carte).

Grand Corbeau *Corvus corax*

Statut en Wallonie : nicheur réintroduit, rare, assez répandu, en progression.

Après s'être éteint comme nicheur en Belgique en 1919, un projet de réintroduction a vu le jour qui a consisté au lâcher de 50 jeunes oiseaux en Lorraine et en Ardenne entre 1973 et 1980. Le premier nid est découvert en 1980. Une belle population est maintenant installée en Ardenne, Famenne occidentale et en Lorraine, qui continue à se développer.

Le Grand Corbeau s'installe dans des secteurs très boisés, calmes et avec une faune sauvage abondante. Le nid est généralement construit à la lisière des massifs forestiers souvent sur un hêtre ou un épicéa. La nidification en site rupestre est rare.

L'espèce ne niche pas en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable

Sturnidés

Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, en diminution.

L'étourneau est une espèce cavernicole de la lisière forestière mais il s'est adapté à bien d'autres milieux. Il colonise tant les zones rurales que les faubourgs urbains où il occupe les cavités variées trouvées dans les constructions. Les couples nichent isolément ou en colonies lâches. La présence de congénères déjà installés est un facteur attractif.



Photo : Pierre Peignoïs

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel

montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 4 carrés, une légère augmentation sur 1 carré et une légère diminution sur 4 carrés. L'effectif de l'espèce dans la province semble donc en légère diminution, celle-ci étant cependant moins importante que dans le sud et l'est de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 6.600 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 7,5 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 2 cartes où elle atteint au moins 16 territoires au km² (plus de 640 couples par carte).

Conclusion

Parmi les 11 espèces de Laniidés, Corvidés et Sturnidés nichant en Wallonie, 6 espèces sont nicheuses en Brabant wallon.

Aucune des 3 espèces de Pie-grièche ne niche chez nous vu l'absence de milieux favorables. Seule la Pie-grièche écorcheur pourrait éventuellement y nicher de façon localisée si l'on prend en compte son aire de distribution actuelle dans l'Atlas. En raison de leurs exigences écologiques spécifiques, le Cassenoix moucheté et le Grand Corbeau sont également absents de la province.

Parmi les 6 espèces nicheuses actuelles, le Geai des chênes connaît une évolution stable. 4 espèces sont en augmentation, légère pour les 2 premières, plus marquée pour les 2 dernières : il s'agit du Choucas des tours, du Corbeau freux, de la Pie bavarde et de la Corneille noire. 1 seule espèce est en légère diminution, tout comme constaté dans l'ensemble de la Wallonie : c'est l'Étourneau sansonnet.

Notons encore que, sans réelle surprise, l'Étourneau sansonnet est de loin le nicheur le plus abondant chez nous, devant la Corneille noire puis la Pie bavarde.

Enfin, 3 espèces sont reprises sur la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : la Pie-grièche grise et le Grand Corbeau sont pointés dans la catégorie des espèces « vulnérables » et la Pie-grièche à tête rousse dans celle des espèces « en danger critique ».

Sources :

- [Bruant Wallon, numéros 1 à 23.](#)
- Devillers P. et al. (1988) : Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique 1973-1977. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles. 395 pages.
- Jacob J.-P. et al. (2010) : Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série "Faune – Flore – Habitats" n°5. Aves et Région wallonne, Gembloux. 524 pages.
- www.observations.be

Éthologie

La mue chez les oiseaux - partie 1

Bernard Danhaive (Texte et la plupart des photos)

Introduction

Avant d'aborder les différents cas de mue du plumage, il est bon de commencer par donner quelques définitions et notions de base.

Et commençons par le commencement...

Quelles sont les fonctions du plumage des oiseaux ?

D'abord les plumes assurent une isolation thermique et physique, pour protéger l'oiseau des agressions extérieures. Ensuite, bien sûr, elles permettent à l'oiseau de voler. Et enfin n'oublions pas la fonction visuelle du plumage, qui joue un rôle déterminant dans les relations sociales de l'oiseau avec ses congénères.

Pourquoi les plumes doivent-elles être remplacées ?

S'il y a mue du plumage, c'est que les plumes à un moment donné ne remplissent plus correctement leur fonction par suite de leur usure.

La plume est irriguée durant sa croissance, ensuite c'est un organe mort qui est fort sensible aux agressions extérieures. Les frottements de toute nature, mais particulièrement ceux de l'air provoquent une usure qui, à la longue, peut être très importante. Les processus photochimiques et les dégradations dues à des agents extérieurs comme les parasites, les bactéries ou les champignons mettent également à mal la structure des plumes.

Toutes les plumes s'usent-elles de la même façon ?

Non bien sûr ! Il est assez logique que les plumes de vol s'émoussent plus rapidement que les tectrices, moins soumises aux contraintes de l'air.

Parmi les plus exposées à l'usure, citons les rectrices, les rémiges tertiaires et les primaires externes, ainsi que les couvertures alaires.

Parmi les moins exposées, citons les rémiges secondaires, les primaires internes, les couvertures du dessous.

Mais la couleur des plumes conditionne aussi le degré d'altération. En effet, la présence de mélanine contribue à rendre les plumes plus résistantes face aux éléments extérieurs. A l'inverse, les plumes blanches dépourvues de mélanine sont plus sensibles à l'usure. On constate d'ailleurs que la pointe des rémiges primaires est souvent noire chez les oiseaux à ailes blanches, comme les Laridés par exemple.

Les oiseaux ne remplacent-ils leurs plumes qu'à l'occasion des mues ?

Non, il existe d'autres cas de pertes de plumes. Citons les accidents, la rencontre avec des prédateurs ou encore un grand stress qui peut provoquer ce que l'on appelle une mue d'effroi.

Dans ces cas, la repousse des plumes de remplacement est immédiate.

Un autre cas particulier est la perte de plumes, à l'occasion de la couvaison, destinée à constituer la plaque incubatrice. Dans ce cas, la repousse se fera à la mue suivante.

Quel type de plumage peut-on rencontrer en fonction de l'âge ?

L'oisillon qui vient de naître est soit presque nu, comme les passereaux, soit recouvert de duvet, comme par exemple les poussins ou les canetons.

Le *plumage juvénile* est le premier où apparaissent des plumes de couverture. C'est également celui qui comporte pour la première fois des plumes permettant à l'oiseau de voler.



Bouvreuil pivoine en plumage juvénile

Les plumages immatures sont ceux qui se succéderont entre le plumage juvénile et celui de l'oiseau qui a atteint sa pleine maturité sexuelle. Dans la plupart des cas, la première reproduction coïncide avec le début du cycle de plumages de l'oiseau adulte. Ce cycle se reproduira pendant le reste de sa vie.

Stratégie de mue

Un peu de vocabulaire

- Mue complète : remplacement de l'intégralité du plumage; généralement après la saison de reproduction.
- Mue partielle : remplacement d'une partie seulement. N'affecte jamais les rémiges primaires et secondaires ni les couvertures primaires. Amplitude variable pour les autres plumes.



Mue partielle chez la Rousserolle effarvate
Photo : André Burnel

- Mue suspendue : certains oiseaux ne muent qu'une partie des plumes avant d'entreprendre la migration puis poursuivent cette mue après être arrivés sur leur site d'hivernage. Cela se rencontre par exemple chez l'Engoulevent d'Europe, le Pigeon ramier ou le Guêpier d'Europe.
- Mue arrêtée : chez certains oiseaux, et souvent chez les jeunes, la mue s'arrête si les ressources alimentaires sont insuffisantes ou en fonction de son état physiologique. Mais contrairement à la mue suspendue, la mue reprend l'année suivante à son point de départ. Ainsi trois générations de plumes peuvent se rencontrer sur une aile. Le Martinet noir, le Torcol fourmilier et certaines sternes et guifettes en sont coutumiers.

Quand les oiseaux muent-ils ?

Cette question nécessite une réponse circonstanciée !

Quelques constats de base d'abord :

- Comme la production de nouvelles plumes représente un coût énergétique important pour l'oiseau, la mue n'interviendra pas lorsque son énergie est monopolisée par d'autres objectifs. C'est le cas particulièrement en période de reproduction ou de migration.
- D'autre part, il convient d'avoir un plumage en parfait état de marche avant d'affronter les rigueurs de l'hiver et également pour pouvoir effectuer de longs trajets lors des migrations.
- Enfin, les oiseaux mâles particulièrement doivent pouvoir exhiber leurs plus belles couleurs pour la parade nuptiale.

De ces constats on peut déjà déduire que le phénomène s'opère le plus souvent avant et après la période de reproduction.

Et pour compliquer le tout, les stratégies de mue sont variables d'une espèce à l'autre et même au sein d'une même espèce !

Il est donc difficile de dégager des règles générales !

Mais essayons quand même...

Deux mues annuelles

On discerne chez la plupart des espèces d'oiseaux deux mues annuelles : l'une hivernale, ou pré-nuptiale, et l'autre estivale, ou post-nuptiale. Toutefois, certains oiseaux qui ne se reproduisent pas l'été arborent leur plus belle livrée en période pré-nuptiale, et se mettent à muer avant la reproduction proprement dite. On voit donc que les termes employés pour définir les plumages ne correspondent pas toujours aux situations réelles.

Différence « nordiques/sudistes »

Au sein d'une même espèce, les oiseaux du nord muent plus tard, plus rapidement et moins complètement que leurs congénères du sud. Cela s'explique par le fait que les nordiques doivent affronter de plus longues distances lors de leur migration post-nuptiale, ce qui leur laisse moins de temps pour muer.

Séquences de mue des plumes

Les séquences de mue ne sont pas aléatoires; en effet elles conditionnent la conservation des performances du plumage.

La mue est toujours symétrique.



Goéland argenté



Buse variable en mue des primaires, des secondaires et des rectrices - Photo : René Dumoulin

Les tectrices sont remplacées en partant du corps vers la queue.

Les plumes tombent d'abord par le centre, là où elles sont nombreuses et se chevauchent largement les unes les autres, ce qui permet d'éviter de trop découvrir la peau et de préserver la thermorégulation.

Remplacement des rectrices

Les plumes de la queue muent habituellement par paires, depuis le centre vers l'extérieur.

Il y a une exception notoire qui se rencontre chez de nombreuses espèces, dont les Pucidés : c'est exactement dans l'ordre inverse que la mue se produit. En effet, ces oiseaux se servent de leurs rectrices comme points d'appui pour grimper ou se maintenir sur les troncs d'arbre. Afin de protéger les plumes en pousse, la paire centrale est la dernière à être remplacée.

Remplacement des rémiges

Le remplacement des plumes des ailes est nettement plus complexe :

- Pour ceux qui conservent la capacité de voler durant la mue, ce sont d'abord les primaires internes qui sont remplacées puis la mue se propage vers l'extérieur (mue descendante). Cela se passe ainsi par exemple chez les puffins et les buses. Pour les secondaires, le sens est opposé : les premières à muer sont les secondaires externes et la mue se déplace vers le corps de l'oiseau (mue ascendante).

- La mue peut également se passer au départ de deux points au sein de la même série de plumes, tant pour les primaires que pour les secondaires. C'est le cas par exemple pour le Fou de Bassan et les cormorans.
- Perte des plumes de vol toutes en même temps : il s'agit d'une mue postnuptiale qui se produit en fin d'été et en automne. C'est le cas pour les canards, les oies et les cygnes et aussi pour les grèbes et les râles. Les oiseaux deviennent donc très vulnérables et développent plusieurs stratégies en conséquence.
 - Certains anatidés vont migrer vers des sites où les prédateurs ne pourront pas les atteindre, comme des îlots côtiers ou en haute mer. Par exemple, les Tadornes de Belon regagnent les vasières de la baie d'Helgoland en mer du Nord. Le bassin d'Arcachon est également considéré comme une zone de mue de nombreux Cygnes tuberculés. Mâles et femelles conservent un plumage très voyant. La mue collective en lieu sûr est donc une réponse appropriée.
 - A l'inverse, beaucoup de canards de surface muent sur leur site de reproduction ou d'hivernage. La stratégie adoptée consiste dès lors pour le mâle, au plumage normalement très voyant, à se parer d'une « tenue de camouflage » appelée plumage d'éclipse. Leurs belles couleurs reviendront au terme de la mue, soit 4 à 5 semaines plus tard.



Canard souchet en éclipse

Nous verrons plus en détail la mue espèce par espèce dans un prochain numéro.

Bibliographie

- André Burnel - La mue chez les oiseaux - FO Aves Natagora N3
- Laurent Couzi, Laurent Lachaud – La vie des oiseaux, découvrir connaître comprendre – Éditions sud ouest
- <http://www.naturalsciences.be/cb/OrnithoWeb/mue.htm>
- <http://www.oiseau.info/plumage.et.cycles.html>

Mue de printemps

Chez beaucoup d'espèces, aucun changement ne se produit à cette saison. En revanche, pour les Lagopèdes alpins, il est utile de perdre leur plumage blanc de camouflage hivernal au profit d'une couleur plus adaptée au paysage montagnard débarrassé de la neige.

Les mouettes et les sternes ne changent au printemps que les plumes de la tête et du cou pour arborer leur fameux capuchon noir ou chocolat.



Mouette rieuse en plumage internuptial

Seul le Pouillot fitis, grand migrateur, change également ses rémiges au printemps. Il effectue donc deux mues complètes et change ses plumes de vol avant la migration d'automne et après celle de printemps. Cet effort important se justifie pour disposer d'un plumage en bon état avant d'affronter les longs trajets de migration qu'il effectue entre le nord de l'Europe et l'Afrique.

Solutions du jeu

Voici les réponses à notre "vrai ou faux" :

1	VRAI : La Mésange bleue a un sourcil blanc.
2	VRAI : La Mésange charbonnière a une barre alaire blanche.
3	FAUX : Le bout de l'aile de la Pie bavarde est noir.
4	FAUX pour notre sous-espèce européenne : La calotte du Geai des chênes est blanchâtre striée de noir.
5	FAUX pour le mâle : La nuque du Pinson des arbres est bleu-gris.
6	VRAI : Le miroir bleu du Canard colvert est doublement bordé de blanc.
7	FAUX : Les pattes de la Sittelle torchepot sont claires.
8	FAUX : Le bout de la queue du Verdier d'Europe est sombre.
9	VRAI : Le demi-collier de la Tourterelle turque est noir bordé de blanc.

Focus Assoc'

Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux

Monique Kisteman-Milgrom - Présidente



Avez-vous déjà entendu parler du Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux ?

Non ? Vous en saurez plus en lisant les réponses aux questions que l'on nous pose souvent.

Depuis quand existez-vous et quel est votre but ?

Nous sommes une association sans but lucratif, née au début des années 90. Cette association s'est fixé pour but de maintenir et de remettre en valeur les sentiers et chemins de nos 8 villages, avec le soutien de la commune et l'aide du Service Environnement et Technique.

Que faites-vous concrètement pour atteindre ce but ?

- Repérer les chemins et sentiers sur le terrain et sur les cartes
- Veiller au bon état des chemins et sentiers en étroite collaboration avec le Service Environnement
- Préparer et réaliser 5 promenades guidées chaque mois, soit 60 par an !
- Encourager leur utilisation par le public
- Baliser les sentiers (panneaux en bois) et leur donner un nom
- Favoriser la découverte des différentes espèces botaniques et ornithologiques (sorties nature), le maillage écologique et par là, la biodiversité

Pourquoi essayez-vous de réhabiliter et de sauvegarder les sentiers et chemins ?

- Parce que de plus en plus de personnes souhaitent circuler en sécurité, à pied ou à vélo, en dehors des voiries fréquentées par le charroi automobile (pour les loisirs ou les déplacements réguliers sur de courtes distances).

- Parce que ces chemins et sentiers constituent un patrimoine et sont un bien public ; leur tracé nous vient parfois d'un passé très lointain, ils font partie de notre mémoire collective, au même titre que nos fermes, nos églises ou nos anciennes bâtisses.
- Parce qu'en sauvegardant un tissu de voies lentes, nous contribuons
 - à habiter un espace autrement que par la promotion immobilière ou l'automobile
 - à valoriser la relation entre espace habité et espace vert
 - à mettre un frein à la seule vision économique ou particulière du territoire
 - à promouvoir une activité de temps libre « gratuite »



Vous avez le soutien de la commune ?

Bien sûr ! Elle apprécie manifestement notre travail et comprend bien le rôle des sentiers. Ils sont importants aussi bien pour les loisirs que pour les petits déplacements quotidiens. En préservant les sentiers, nous préservons la nature et en les utilisant, nous entretenons notre santé. Ils font partie intégrante de l'image de notre commune qui nous soutient en faisant de la publicité pour nos promenades guidées et en diffusant les brochures de nos circuits, ce que font également certains commerçants de la commune. Nous sommes toujours étonnés de voir l'intérêt suscité par nos fascicules auprès des promeneurs : est-ce parce que la marche permet de retrouver un rythme humain, de se ressourcer dans un monde où il faut courir sans cesse ?

Vous existez donc depuis presque 25 ans... qu'est-ce que vous retenir de toutes ces années ?

D'abord, qu'il faut une grande dose d'énergie et énormément de patience pour atteindre nos différents buts. Ensuite, que notre action n'est pas toujours bien acceptée par certains propriétaires qui ont le « malheur » d'avoir un sentier qui longe ou traverse leur terrain. Enfin, que certains promeneurs ne respectent pas toujours l'environnement.

Mais notre moral reste bon grâce à la bonne entente qui règne dans le groupe, grâce à l'aide apportée par les élus et les divers services communaux, le syndicat d'initiative, les villageois Le service environnement, dans le peu de temps qui lui est imparti pour s'occuper de l'entretien des sentiers, fait du bon travail et nous donne souvent un coup de pouce au bon moment. Et puis, il y a les réactions des concitoyens contents et l'amitié de ceux qui participent, nombreux, à nos balades guidées.



Ces promenades ont donc du succès ?

Oui, les participants sont fidèles au rendez-vous. Les balades ont toujours lieu, quels que soient le temps ou la date (jour de Noël ou 1er janvier par ex.). Ceux qui préfèrent marcher à un autre moment ou seuls ont la possibilité de le faire grâce à nos livrets. Le Groupe Sentiers a en effet réalisé 2 livrets de

promenades comportant chacun 15 circuits de 3 à 20 km qui parcourent les voies lentes de nos 8 villages et alentours. Ces livrets sont vendus e.a. à la maison communale, dans les librairies de Chaumont-Gistoux, chez Seeonee à Ottignies etc... (voir site internet : www.groupesentiers.be)

Comment est-ce que les utilisateurs peuvent soutenir l'action du Groupe Sentiers ?

En empruntant les chemins de nos circuits lorsqu'ils font des promenades et en nous signalant les problèmes rencontrés (obstruction, mauvais état, non praticabilité, vandalisme sur panneaux etc....). En tenant à l'oeil les sentiers qu'ils connaissent bien (par ex. dans leur environnement immédiat). En nous donnant un coup de main pour trouver les bons endroits où placer des panneaux, des bancs, pour faire des recherches botaniques et historiques, pour guider une sortie nature ou ornithologique, pour imaginer de nouveaux circuits ou vérifier ceux qui existent et les présenter de manière plus attrayante, pour assumer une permanence lors de manifestations villageoises ...

J'en profite pour vous parler de la fête des sentiers qui aura lieu les 20 et 21 septembre..... Deux jours remplis d'activités pour tous, vous trouverez le programme complet sur notre site www.groupesentiers.be

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, il suffit de nous faire signe.

Si vous voulez soutenir notre action et devenir membre, envoyez-nous vos coordonnées complètes et payez 5 € (pour une année civile). Votre carte de membre vous permet de participer gratuitement à toutes nos balades et sorties nature guidées. En plus, elle vous servira à obtenir une réduction dans 2 magasins de sport (voir notre site).

Bienvenue sur les sentiers de Chaumont-Gistoux !

Si vous avez des questions, si vous voulez plus de renseignements :

- consultez sans tarder notre site internet www.groupesentiers.be
- envoyez un message à infos@groupesentiers.be
- téléphonez au 010/840317 ou 010/227093

Promenons-nous

... par les champs et les bois à Baisy-Thy

Patricia Cornet (texte et photos)

L'auteur remercie vivement Marc Fasol pour ses recommandations quant au choix du parcours et au partage de ses observations ainsi que Claire Fery pour sa précieuse collaboration lors des reconnaissances sur le terrain.

Le point de départ de notre promenade d'environ 7 km se situe au parking **(P)** à côté du Chalet de la Forêt, 6 rue de Chevlipont 1470 Baisy-Thy, près de la porte dite porte de Bruxelles de l'abbaye de Villers-la-Ville.

Le parcours présente quelques passages humides en fond de vallée mais une bonne paire de chaussures de marche suffit. Il est difficilement praticable pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.

Quittons le parking par l'ancien chemin médiéval qui gagne Sart-Dames-Avelines, le chemin des Quatre-Chênes (chemin en dur) à gauche qui monte en direction ... des Quatre-Chênes. Il s'agissait là de la liaison Nivelles-Gembloux.

Nous rentrons dans un bois de feuillus variés : érable, hêtre, chêne, frêne, merisier, noisetier, sureau. Poussent aussi quelques épicéas d'où s'échappent les cris aigus du Roitelet huppé qui nous rappelle que les résineux sont son habitat de prédilection.

Nous longeons le mur d'enceinte de l'abbaye, prolongé par celui de la ferme abbatiale et passons par la « Porte des Champs » de cette dernière, également appelée « Porte de Nivelles ».

Un chant puissant et mélodieux composé d'une longue série de notes aiguës et de trilles répétitifs se fait entendre depuis un des noisetiers, c'est le Troglodyte mignon qui s'époumone.

Sur la droite, quelques ouvertures vers les prairies et les cultures où tôt le matin il n'est pas rare de surprendre un chevreuil. Nous gardons un œil dans le ciel pour un éventuel Faucon crécerelle ou Buse variable.

En poursuivant le chemin, à gauche nous passons une jolie potale et plus loin une seconde. Des panneaux à gauche nous renseignent sur quelques arbres : Chêne pédonculé, Châtaignier commun, Bouleau verruqueux, Hêtre commun. Notons aussi les nombreux beaux charmes au tronc cannelé, comme formé de muscles longs et légèrement sinueux.



Chevreuil

« Pic pic » : nous sommes bien sur le territoire du Pic épeiche, des cavités sur quelques arbres morts en témoignent. Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins et Pinson des arbres font partie des habitués des lieux. En saison, la Fauvette à tête noire est omniprésente : haies, sous-bois, taillis ; partout son chant clair et flûté se fait entendre.

Nous longeons ainsi les bois de Bachet et de la Bovrée puis l'allée de peupliers et nous arrivons ensuite aux Quatre-Chênes **(1)**.

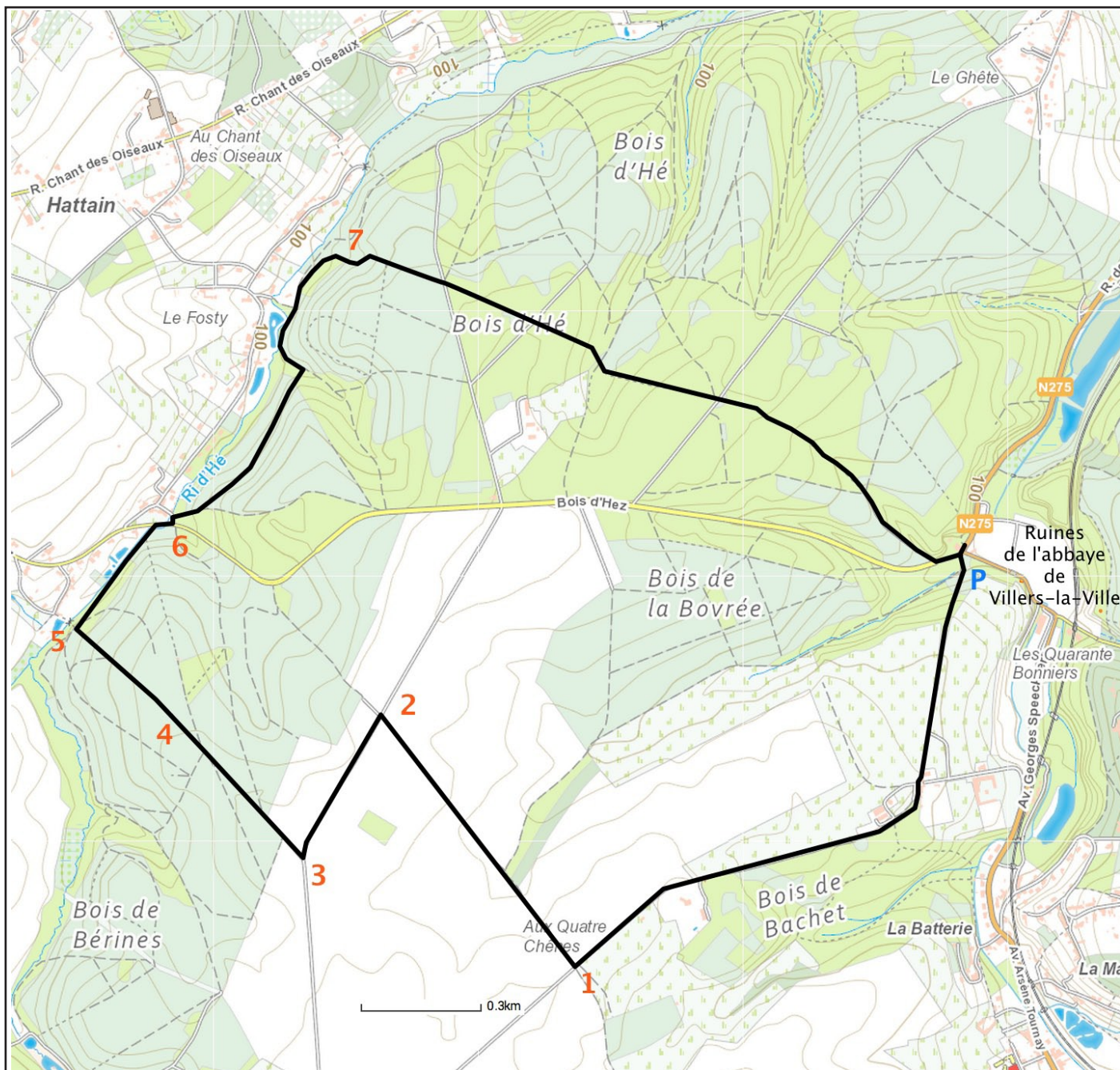
Un Gobemouche gris, hôte discret, y a déjà été observé avec la becquée. Dès fin février-début mars, le chant du Pouillot véloce, « tchif-tchaf » répété inlassablement, commence à résonner un peu partout où il y a quelques arbres.



Quatre-Chênes

Aux Quatre-Chênes, nous prenons le chemin étroit à droite, il descend et traverse les cultures.

Nous quittons les oiseaux des bois pour retrouver les oiseaux des champs. Un petit « tzit » métallique trahit la présence du Bruant jaune.





Bruant jaune

Comme lui, la Fauvette grisette apprécie les milieux ouverts avec des haies vives et des buissons. Elle émet son chant tant du haut d'un arbuste que lors d'un vol ascendant vertical caractéristique. Gardons l'oreille attentive car qui dit cultures, dit aussi Alouette des champs, Caille des blés, Bergeronnette printanière, Linotte mélodieuse.

Nous laissons un chemin sur la droite et remontons entre les champs.

En juillet, le champ de colza est parcouru par un ballet de piérides.

Une Fauvette à tête noire a choisi de nicher au cœur des buissons de cet embranchement. Tableau attendrissant de ces jeunes fauvettes tout juste sorties du nid et perchées serrées les unes contre les autres.

En toute saison, le cortège des corvidés anime les champs de sa voix : Choucas des tours (le plus petit des oiseaux à la robe noire), Corneille noire et Corbeau freux.

Le cri de la Corneille noire est rauque et puissant, on dit qu'elle criaille, craille, babille, corbine ou graille. Elle vit en couples territoriaux quand elle est adulte, en bande pour les juvéniles.

Nous arrivons au sommet du plateau et à un carrefour **(2)**.

A droite, un jeune Chêne rouge d'Amérique planté récemment est solidement protégé et tuteuré, pourquoi n'avoir pas privilégié une essence indigène ? Il marquera le paysage dans quelques dizaines d'années.

Nous empruntons le chemin de gauche sur 500 m environ.

Des Vanneaux huppés paradent dans les champs voisins.

Tournons à droite par le petit chemin qui longe des Pins sylvestres à droite et borde une jeune culture

d'épicéas avec quelques bouleaux, à gauche **(3)**.

Le Pouillot fitis trouve un excellent poste de chant dans cette jeune plantation. Son chant rappelle celui du Pinson des arbres, il s'en distingue par un son plus doux, plus lent et plus mélodieux, et descendant.



Pipit des arbres

Parmi les jeunes épicéas, un oiseau prend son envol, monte en ligne oblique et, en un long crescendo, émet une note répétitive ; puis les pattes pendantes, la queue relevée, les ailes entrouvertes et tenues hautes, il redescend en parachute, toujours chantant, à son point de départ. Il s'agit d'un Pipit des arbres. Il semblerait vouloir se cantonner à cet endroit ...

Au croisement en Y, ne pas prendre en direction de Vivaqua mais à gauche.

Un Roitelet huppé nous hèle de son chant aigu depuis les pins.

Une Buse variable tournoie au-dessus des arbres. Un Héron cendré passe en vol en direction des étangs.

Au prochain Y, choisir le chemin sablonneux à gauche et continuer à descendre **(4)**.

Nous rejoignons le fond de vallée et le Ry du Marais des Chiens et prenons à droite **(5)**.

Sur les étangs privés des jardins situés à gauche du chemin, on aperçoit quelques oiseaux d'eau : Gallinule poule-d'eau, Canard colvert, canards et oies exotiques.

Nous traversons prudemment la route pour prendre en face le chemin de droite, avant le ry **(6)**.

La Bergeronnette des ruisseaux est souvent visible à cet endroit. La Mésange boréale avec son cri quelque peu râleur nous rappelle sa prédilection pour les zones plus humides.

A nouveau, quelques longs étangs sont visibles à gauche du chemin, des Canards colverts s'y ébattent. Le Faucon hobereau nicherait dans le coin.

Le Rougegorge familier nous accompagne de son chant tout au long du parcours boisé.



Lysimaque des bois

A gauche se trouve une petite station de Lysimaques des bois, petite plante rampante à fleurs jaunes en floraison entre juin et septembre.

Nous remontons par le chemin du haut (tout droit le chemin est indiqué privé) (7).

« Kia kia, kia », le Pic noir nous accueille sur son énorme territoire. « Kru kru kru », le voicî qui passe en vol. La Sitelle torchepot par son « huit huit » nous nargue depuis un vieux chêne.

Nous laissons les chemins renseignés « privé » de part et d'autre du chemin et continuons toujours tout droit.

Nous parcourons une hêtraie. Aux mois d'avril et de mai, la floraison des Jacinthes sauvages offre un beau tapis bleu. Les hêtres qui n'ont pas encore développé leurs feuilles donnent toute la lumière dont ont besoin les fleurs qui poussent à leurs pieds. Plus loin des Maïanthèmes à deux feuilles et des Muguetts, signes de l'acidité du sol, peuvent être observés.

Le Pigeon colombin est souvent entendu à cet endroit. Son chant répété est typique, plus grave et plus simple que celui du Pigeon ramier : « hououôu-ouh » ou « ououôu-ir », rythmé et retentissant.

Nous arrivons bientôt au terme de notre promenade et retrouvons plus bas sur la route le point de départ et le parking sous le grand chêne.

Cela s'est passé près de chez vous

Le Pygargue à queue blanche dans la vallée de la Dyle

Thierry Maniquet

Le 29 août 2013, un **Pygargue à queue blanche** (*Haliaeetus albicilla*) est observé en vol au Grootbroek à Sint-Agatha-Rode.

Difficile de deviner à ce moment que cette observation augure d'un séjour exceptionnel de cette espèce dans notre région, tant par la précocité de son arrivée que par la longueur de son séjour. En outre, rien n'interdit de penser qu'à l'avenir ce type de séjour sera de plus en plus fréquent.

Caractéristiques générales de la population

Le Pygargue à queue blanche est, avec une envergure comprise entre 1,90m et 2,40m (voire 2,65m) un des plus grands rapaces d'Europe. Songeons que c'est environ deux fois l'envergure d'une Buse variable.

Cette espèce majestueuse est présente du Groenland au Japon, au-dessus de 40° de latitude Nord, depuis le pourtour de la Méditerranée et les zones tempérées jusqu'aux régions boréales et la toundra .

Il est difficile d'évaluer la population mondiale, car les données de certains pays manquent de précision, comme par exemple en Russie où les effectifs pourraient avoisiner les 5.000 à 7.000 couples.

La population européenne, comme partout ailleurs, a subi une véritable descente aux enfers, depuis le XIXe siècle, en raison de la chasse, de la pollution, des empoisonnements, de l'intensification de l'exploitation forestière et du drainage des zones humides.

Depuis les années 80, la tendance s'est heureusement inversée, suite à la diminution de certains polluants (organochlorés) et aux mesures de protection qui ont parfois été accompagnées de réintroductions (par exemple, en Ecosse où 82 oiseaux norvégiens ont été réintroduits dans les années 70, suivis de 56 autres entre 1993 et 1998 et d'un troisième lâcher en 2007).

D'une population européenne estimée à 3.300-3.800 couples à la fin des années 80, on est ainsi passé à un effectif de 5.000 à 6.000 couples au début des années 2000 (voir carte de répartition des nicheurs sur <http://s1.sovon.nl/ebcc/ea/?species1=&species2=&species3=&species4=2430>).

La plus forte densité se trouve en Norvège (1.900 à 2.200 couples), dans la partie européenne de la Russie (1.000 à 2.000 couples), la Pologne (450-520 couples), l'Allemagne (un peu plus de 320 couples) et la Suède (260-280 couples).

A noter que le Pygargue niche depuis 2006 aux Pays-Bas (Flevoland).

Les adultes sont majoritairement sédentaires, tandis que les immatures sont davantage migrateurs, la France étant, en Europe, en limite sud-ouest de distribution hivernale.

Les données dans nos régions restent cependant rares, l'oiseau recherchant les grandes zones humides peu dérangées lui permettant de disposer de reposoirs diurnes et nocturnes (comme par exemple, les étangs de Lorraine, le lac du der et le Parc naturel de la Forêt d'Orient, région fréquentée depuis 1973).



Photo : Marc Declercq

Toutefois, exceptionnelles jusqu'au début des années 80, les données dans nos contrées ont tendance à se multiplier, sans doute en raison du développement récent des populations nicheuses.

En période postnuptiale, le passage de migrateurs chez nous se fait surtout à partir de la mi-octobre (parfois fin septembre) et dure jusqu'à la mi-décembre. En hivernage, les oiseaux peuvent rester au même endroit durant plusieurs mois, mais des mouvements peuvent se produire entre sites proches durant cette période.

La migration pré-nuptiale quant à elle s'étale de la mi-février à la mi-mars (parfois mi-avril), les données ultérieures ne concernant en tout état de cause que des immatures.

Les rares données de reprises de bagues démontrent une origine allemande, finlandaise ou polonaise aux oiseaux hivernant en France. On peut supposer que l'origine des oiseaux observés chez nous est la même.

Les données belges

Les données enregistrées en Belgique correspondent globalement aux dates de passage décrites ci-avant. On constate cependant que la fréquence des séjours de plus ou moins longue durée, tout à fait exceptionnels autrefois, a tendance à augmenter depuis une trentaine d'années. De même, de plus en plus d'observations ont lieu en dehors des dates classiques de passage.

Les détails ci-dessous permettront aussi de démontrer l'importance de la vallée de la Dyle (en gras) pour cette espèce.



Photo : Marc Nollet

Détaillons à présent :

1974	Une observation à Rongy le 09.04 est la première que l'on retrouve dans les données homologuées.
1978	Une observation en décembre, le 02 près du Zwin.
1979	Migration pré-nuptiale entre le 01 et le 10.02 ; migration postnuptiale entre le 20.10 et le 16.12. Toutes les données proviennent du Grootbroek à Sint-Agatha-Rode (ci-après SAR), avec un séjour d'un individu de deuxième année du 20.10 au 16.11.
1981	Une observation à Kalmthout le 10.01.
1983	Un oiseau présent en décembre à Oud-Heverlee , le 04 et ensuite du 11 au 18 ; un oiseau présent au Zwin, le 22.12.
1984	Une observation à Leefdael le 07.01.

1986	Une observation d'un immature à Vance le 12.01 ; un individu présent de début décembre jusqu'au 23 dans la région anversoise (Zandvliet).
1987	Un oiseau est présent du 11 au 24.02 à Virelles. Fin mars, un autre oiseau bagué est trouvé mort à Lompret, empoisonné à la strychnine. L'oiseau avait été bagué en ex-RDA.
1989	Un immature présent à Vierves le 23.10.
1990	Séjour d'un individu dans l'arrière-port de Zeebrugge du 06 au 31.12.
1991	Un individu au Zwin le 03.01 et un à Virton le 07.01 ; ensuite séjour d'un oiseau dans la région de Doel-Kieldrecht du 19.01 au 03.02. Migration postnuptiale à partir du 27.10 à Kapellen et un oiseau dans l'arrière-port de Zeebrugge le 27.12.
1993	Une donnée hivernale à Brecht le 31.12.
1994	Une observation à Kruibeke le 03.01 ; un oiseau présent à Houtain-le-Val du 07 au 10.01 et trouvé mort ultérieurement ; migration postnuptiale à partir du 19.10 à Ravels et Oud-Turnhout. Un individu reste deux jours à Zandhoven le 23.10 ; un oiseau le même jour au Blokkersdijk à Antwerpen. Un immature à Pulle fin octobre. Un individu présent au Grootbroek SAR du 22.11 au 05.02.1995. Dans le même temps, un immature hiverne du 18.11 au 20.02.1995 dans le camp de Marche-en-Famenne, à l'écart de toute zone humide ! Cet hivernage a été documenté dans le Bulletin AVES 33/2 de 1996 et constitue le premier cas d'hivernage complet en Wallonie.
1995	Passage précoce d'un migrateur le 21 et 26.01 au Grootbroek SAR ; deux autres données en février à Marche-en-Famenne ; deux données automnales à Mechelen et une donnée à Damme le 29.11, ainsi qu'une donnée à Eben-Emael le 21.12, à Lanaye le 22.12 et à Oost-Maarland le 27.12.
1996	Une observation à Woumen le 16.03 ; en hiver, une donnée à Kalmthout le 21.12 et à Duffel le 22.12.
1997	Séjour d'un individu à Neerpelt du 29.01 au 02.02.

1998	Indépendamment de quelques observations isolées (Overpelt le 15.11, Marcourt le 23.11, Escanaffles le 28.11), séjour d'un individu du 05.12.1998 au 09.01.1999 dans la région de Zevegem (principalement aux Merelbeke Scheldemeersen) et du 03.12.1998 au 27.02.1999 à Eke. Du 13.12 au 14.02.1999, un individu est présent à Arendonk. Du 28.12 au 14.01.1999, un juvénile est présent à Kruibeke.
1999	Les données pré-nuptiales sont celles d'oiseaux déjà présents fin 1998 ; en migration postnuptiale, un oiseau à Beneden Netevallei - Anderstad le 21.11.
2000	Données uniquement hivernales. Mise à part une donnée à Kieldrecht, le 09.01, toutes les données proviennent de la vallée de la Dyle, avec un séjour du 06.01 au 13.02 au Grootbroek SAR et Neerijse Doode Bemden .
2001	Une observation à Chimay le 13.01. En automne, deux observations le 02.11 à Escanaffles et Sint-Denijs. En hivernage, un oiseau du 15.12 au 12.01.2002 à Dudzele.
2002	Présence en hivernage du 04.01 au 21.02 en Campine à Wortel (Wortel Kolonie). Pour le surplus, une observation dans l'arrière-port de Zeebrugge le 12.01 et à Kalmthout le 03.02 (le même qu'à Wortel ?)
2003	Un oiseau en migration pré-nuptiale au Grootbroek SAR du 03 au 26.02. Migration postnuptiale précoce le 16.09 à Heule (Kortrijk), suivie d'observations plus normales dans l'avant-port de Zeebrugge (le 29.11), Klemserkerke (le 01.12) Uitkerkse Polder (le 02 ou 03.12) et Harchies (le 20.12).
2004	Une observation à Noisieux le 24.12
2005	Deux données en période pré-nuptiale, le 06.02 à Kieldrecht et le 14.03 à Bornem. Une donnée automnale à Brecht le 18.10.
2006	Deux données printanières, du 05 au 12.03 à Virelles et le 02.04 à Puurs.
2007	Une seule donnée printanière, le 26.04 au Zwin. Migration postnuptiale à partir du 23.10 (Watermael-Boitsfort) ; quelques données campinoises (Boekhoute le 24.10, Kessenich le 28.10 et Beverlo le 23.11). Séjour hivernal en Ardenne d'un individu de 3ème année, du 08 au 22.01 aux étangs de Luchy (à noter cependant l'absence d'observations entre le 13.12.2007 et le 20.01.2008, ce qui pourrait indiquer que l'oiseau aurait fréquenté un ou plusieurs autres sites dans l'intervalle).

2008	Outre l'oiseau de l'étang de Luchy, un oiseau à Juseret le 14.01. Au printemps, une donnée dans le Limbourg à Kortessem (le 20.04). En migration postnuptiale, un individu à Mortsels du 29.10 au 02.11 et quelques observations éparses (Beneden Netevallei Anderstad le 02.11, Vorselaer le 08.11, le Zwin le 09.11 et Cointe le 31.12).
2009	2 données hivernales (Brecht le 04.01, Turnhouts Vennengebied le 25.01. Migration postnuptiale précoce à partir du 13.09 (camp militaire de Tielen) ; données éparses par la suite avec Kruikele le 15.10, Relegem le 18.10, Uitkerkse Polder le 22.10, Molsbroek à Lokeren le 23.10, Bléharies le 02.11, Ronquières du 05 au 07.12 et Relegem encore le 13.12.
2010	Année faste pour l'observation de ce superbe rapace tant lors de la migration pré-que postnuptiale. L'oiseau observé à Ronquières en décembre réapparaît dans la région (Ronquières-Seneffe-Manage) à partir du 03.01 et sera observé jusqu'au 17.02 . Un oiseau à Lubbeek les 09 et 10.01. Un oiseau en vol vers le Nord à Ohain le 10.01 et à Denderhoutem le 11.01. Séjour d'un individu à Kieldrecht du 16.01 au 21.02 (deux oiseaux le 03.02). Un oiseau à Lebbeke le 15.02. Séjour d'un oiseau de 2ème année à Oud-Heverlee du 21.02 au 18.03. A noter encore, un adulte à Membach le 22.02 et une dernière donnée printanière le 27.03 à Dessel/Mol et Lommel. Les données postnuptiales sont notées à partir de la mi-octobre avec Beerse le 15, Wustwezel et Brecht le 16, Gistel le 21, Brugge le 24 et Heist le 28. Le 31.10 commence un long hivernage dans la région d'Oudenburg, De Haan et Klemskerke qui se poursuivra jusqu'au 03.02 2011.
2011	Pendant que se poursuit l'hivernage de l'oiseau cité ci-avant, un autre oiseau est vu à Knokke le 08.01. Des données pré-nuptiales à Brugge et Sint-Jan-in-Eremo le 03.02, à Ichtegem le 08.02, à Kallo le 09.02, à Merksplas Kolonie le 13.02, à Lede le 27.02 ; séjour d'un individu aux Turnhouts Vennengebied du 02 au 06.03, suivi d'autres données printanières à Kieldrecht le 23.03, Sint-Truiden le 02.04, Het Vinne le 02.04. Observation tardive d'un individu de 2ème année aux Kalkense Meersen le 28.05.

	En automne, toutes les observations se concentrent entre le 30.09 et le 02.10 dans la région de Oud-Turnhout (Landschap De Liereman, à Genk (De Maten), Beneden-Netevallei Anderstad, Brecht, Harchies et aux décanteurs de Tienen.
2012	Migration pré-nuptiale à partir du 04.02 (un oiseau à Ohain jusqu'au 06). Encore de nombreuses données éparses à Boorseme et Molse Zandputten le 11.02, à Kessenich du 14 au 20.02, un adulte se déplace entre Virelles et les Barrages de l'Eau d'Heure du 14 au 21.02, un oiseau est observé sur le plateau des Hautes-Fagnes le 24.03, à Kalmthout le 28.03, à Matagne-la-Petite le 29.03, dans la région du Blankaart le 14.04, à Harchies le 15.04. Deux données tardives de mai sont encore à noter, le 06 au Blankaart et le 28 aux décanteurs d'Hollogne-sur-Geer. Les premières données postnuptiales sont très précoces, avec des observations au Groot Schietveld à Brecht et à Aarschot le 09.08. Plus classiquement ensuite, passage d'un oiseau aux Marais d'Harchies le 27.09, à Quaregnon le 29.09, à Harchies encore le 07.10, à Lanaken et Rotem le 13.10. Les observations se succèdent ensuite un peu partout, à Zele, Lommel et Zandhoven le 27.10, Zottegem le 28.10, Lommel, Oudenburg, Zelzate le 30.10, l'arrière-port de Zeebrugge le 31.10, Uitkerkse Polder le 07.11, Harchies les 09 et 13.11, Antwerpen le 09.11, Lint le 29.11, Spy le 04.12, au Schulensbroek le 10.12, aux Barrages de l'Eau d'Heure le 11.12, à Knokke le 15.12, Brugge le 17.12, aux Uitkerkse Polders le 26.12 et à Damme le 30.12.



Photo : Marc Declercq

2013	<p>Après quelques données en janvier (environs du Zwin le 10, Maaseik/Dilsen le 24 et Rotem le 26), la migration pré-nuptiale est notée à partir du 01.03 (région gantoise, Aalter). Un oiseau de 2ème année séjourne au Blankaart du 02 au 27.03. Après quelques données d'avril (Drongen le 06, Remagne le 09 et Libramont le 10), les observations en-dehors de la période de migration classique se manifestent à nouveau, à Mol le 09.05, à Rotem le 18.05, à Herentals le 20.05, à Wez-Velvain le 22.05, à Kessel-Lo le 31.05 et une première observation en juin le 10.06 à Kampenhout. Le 29.08 débute le séjour d'un oiseau de 2ème année dans la vallée de la Dyle (des étangs de Laurensart à Gastuche jusqu'à Oud-Heverlee). Il y restera jusqu'au 09.11, date à laquelle il sera vu à Opprebais, s'éloignant en vol sud. D'autres données automnales proviennent par ailleurs de Bredene et Rotem le 29.09, de Lommel le 30.09, de Lombardsijde le 03.10, d'Oudenburg le 04.10, de l'arrière-port de Zeebrugge le 05.10, de Sint-Margriete et de Jabbeke le 06.10. En novembre et décembre, les données continuent à provenir des différentes régions du pays avec Kalmthout le 10.11, Tongerlo et Beneden-Netevallei Anderstad le 11.11, Dottignies et Sint-Denijs le 13.11, Zelte le 16.12, les Uitkerkse Polders le 12.12 et les Prés Grand Rieu à Hautrage le 13.12.</p>
2014	<p>Curieusement, il faut attendre le 16.03 pour recenser la première observation printanière (faut-il chercher la cause dans la douceur de l'hiver ?). Les données proviennent ensuite d'Oude Wintam à Hingene et de Kalmthout le 18.03, d'Awenne le 29.03, du plateau des Hautes-Fagnes et de Minderhout le 30.03, d'Harelbeke le 21.04 et de Bree le 02.05. Pour la deuxième année consécutive, une observation est réalisée en juin, le 21.06 à Kalmthout.</p>

Analyse

Les données ci-dessus permettent de tirer certains enseignements :

- Jusqu'à la fin des années 70, la présence du Pygargue à queue blanche est tout à fait exceptionnelle chez nous.
- A partir de 1979, les données augmentent, sans pour autant que la présence annuelle de l'espèce soit assurée. Mais surtout, l'oiseau commence à séjourner pour des périodes d'une quinzaine de jours à parfois plus d'un mois. L'année 1994 est, à ce titre, assez exceptionnelle, avec deux hivernages, l'un au Grootbroek SAR et l'autre dans le camp de Marche-en-Famenne.
- Les années 2010 voient s'amorcer une nouvelle évolution. Après une année 2010 exceptionnelle caractérisée par plusieurs longs séjours (Ronquières, Kieldrecht et Oud-Heverlee), l'année 2011 se traduit par les premières observations réalisées en mai. Il en sera de même les années ultérieures, des observations étant même réalisées en juin en 2013 et 2014. Les observations postnuptiales étant elles-mêmes de plus en plus précoces (premières données en août en 2012), le mois de juillet est à présent le seul mois de l'année sans donnée.

Dans ce cadre, l'observation de l'automne dernier dans la vallée de la Dyle témoigne bien de cette évolution générale :

- L'observation du 29.08 est la deuxième plus précoce en période postnuptiale.
- Sa durée en fait un des séjours parmi les plus longs constatés dans notre pays.

L'intérêt de cette vallée réside dans le chapelet d'étangs entre Oud-Heverlee et Gastuche, offrant de nombreuses ressources alimentaires au Pygargue, mais aussi des reposoirs à l'abri des dérangements.

En ce sens, même si l'oiseau semble fréquenter plus assidûment les grands étangs du Grootbroek SAR et de Oud-Heverlee, nul doute que la quiétude offerte par des sites privés tels que celui de l'étang de Laurensart à Gastuche joue certainement un rôle dans la durée du séjour de ce rapace dans nos régions.

En ce sens, on peut s'inquiéter que le projet de contournement nord de Wavre porte atteinte à cette quiétude.

Conclusion

Cette brève analyse démontre tout le potentiel d'accueil d'espèces emblématiques que représente la vallée de la Dyle, de part et d'autre de la frontière linguistique. La dynamique actuelle du Pygargue à queue blanche laisse entrevoir de nouvelles belles observations dans le futur.

Espérons que les politiques d'aménagement du territoire ne mettent pas à mal cette richesse et que notre région pourra encore longtemps offrir des milieux attractifs pour de nombreuses espèces, pour le bien de celles-ci et pour notre plaisir d'observateurs.

Sources

- Site web observations.be
- Bulletins AVES depuis les années 1970
- inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Pygargue-aqueueblanche.pdf
- http://www.migration.net/index.php?m_id=1517&bs=41

Un GRAND MERCI **pour leurs illustrations à :**

Nathalie Annoye
André Burnel
Patricia Cornet
Michel d'Oultremont
Bernard Danhaive
Benoît De Boeck
Marc Declercq
René Dumoulin
Jules Fouarge
José Granville
Thierry Maniquet

Gilbert Nauwelaers
Marc Nollet
Hervé Paques
Pierre Peignois
Stephan Peten
Gabriel Rasson
Vincent Rasson
Thomas Robert
Philippe Selke
Jean Spitaels
Julien Taymans

Agenda des activités de la Régionale Natagora Brabant wallon

Agenda complet régulièrement mis à jour sur www.natagora.be/brabantwallon

DU DIMANCHE 17 AOUT AU DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Suivi migratoire à Marilles tous les dimanches

Observation de la migration des oiseaux sur le plateau entre Marilles et Noduwez. Initiation à la reconnaissance des cris et du vol des migrateurs.

Emporter jumelles et/ou longue-vue.

RDV 7h00 Rue Henri Vannier à 1350 Orp-Jauche, fin prévue vers 12h00.

Inscription requise au plus tard le lundi qui précède.

Gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non-membres.

Contact : Hervé Paques 0497/97.02.36 ou [herve.paques\(at\)gmail.com](mailto:herve.paques(at)gmail.com)

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Verger en fête à Waterloo

Jeux, renseignements, vente sur le thème du jardin naturel. De 10h à 17h.

Service Eco-conseil : 02/352.99.14 ou ecoconseil@waterloo.eu

Contact Natagora : Anne-Marie Hick 0478/53.66.44 ou [am.legros\(at\)gmail.com](mailto:am.legros(at)gmail.com)

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Stand d'information dans le cadre de **Rixensart en fête**

Lieu : Maison communale de Rixensart, avenue de Mérode 75 à 1330 Rixensart

Gratuit. Plus d'info sur www.rixensart.be

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Fête de l'environnement à Jodoigne

Jeux, renseignements, vente sur le thème du jardin naturel. De 10h à 17h.

Contact Natagora : Hervé Paques 0497/97.02.36 ou herve.paques(at)gmail.com

SAMEDI 20 SEPTEMBRE (1 journée)

Gestion au « Refuge Naturel RNOB » de la Marache

Initiation à la fauche manuelle et/ou ramassage du foin (fauche d'une prairie) ; emporter bottes, gants de travail, pique-nique éventuel.

RDV à partir de 10h00, en face du restaurant "LES 3 CANARDS", hameau de la Marache (Lasne, Ohain). Gratuit.

Contact : Noël De Keyzer 0475/74 53 49 ou meno.dekeyzer(at)base.be

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE (1 matinée)

Balade nature à la découverte des araignées de nos régions.

N'ayons plus peur des araignées et considérons les pour ce qu'elles sont : les alliées de l'homme en tant qu'insecticides 100% naturels.

RDV à 10h00. Fin vers 12h30

Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription.

Contact : Renaud Delfosse 0477/39.58.58. ou renaud.delfosse(at)skynet.be

Promenade en association avec La Hulpe Nature asbl.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Grande balade-nature sur le tracé du contournement nord de Wavre

Balades guidées ou libres (5,5 km).

Village de stands des associations partenaires de la plateforme CNW.

Bar et petite restauration. Animations musicales.

Activités gratuites.

RDV de 14h00 à 18h00 au hameau du Culot. **Accès piétons et cyclistes fléchés** depuis la gare de Basse-Wavre et le Centre sportif de Wavre.

Contact : Buhbinder(at)gmail.com 0485/103.405 ou 010/24.65.30

Plus d'infos sur www.lescontournementsroutiers.be

DIMANCHE 5 OCTOBRE (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle du Carpu

Débroussaillage, fauchage, avec brève visite guidée de la réserve. Emporter gants et pique-nique, bottes conseillées.

RDV 10h00 avenue Nicodème (en face du n°57) à 1330 Rixensart, fin prévue vers 15h30.

Inscription souhaitée au plus tard la veille.

Possibilité de chercher des participants à la gare de Genval (prévenir J. Taymans)

Gratuit. Contact : Julien Taymans 0485/14.69.47 ou julien.taymans(at)natagora.be

MERCREDI 8 OCTOBRE (1 matinée)

Bois des Rêves en automne

Histoire, ethnobotanique, usage culinaire et médicinal des plantes, éthologie végétale

RDV à 9h00 devant le pavillon d'accueil/caféteria, allée du Bois des Rêves à 1341 Ottignies, fin vers 12h00.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact : Françoise Baus 0479/89.08.23 ou francoise.baus(at)skynet.be.

Inscription obligatoire pour le 6/10 au plus tard.

DIMANCHE 12 OCTOBRE

Stand d'information dans le cadre de la **Fête au Verger au Domaine régional Solvay à La Hulpe.**

Découverte du magnifique verger conservatoire du domaine, comptant pas moins 400 jeunes et vieux arbres fruitiers.

De 10h00 à 18h00.

Contact Natagora : Renaud Delfosse 0477/39.58.58. ou renaud.delfosse(at)skynet.be

Plus d'infos sur http://www.chateaudelahulpe.be/domaine/fr/presentation_evenements/FETE+AU+VERGER

JEUDI 16 OCTOBRE (1 soirée)

Conférence : Araignées d'Halloween

Qui a peur des araignées ? C'est plus nous, c'est plus nous du tout !

Horaire : de 20h00 à 22h00

Lieu : Bibliothèque Will, Rue des Combattants, 57 à La Hulpe, troisième étage.

Conférencier : Renaud Delfosse

Contact : Renaud Delfosse 0477/39.58.58. ou renaud.delfosse(at)skynet.be

Conférence en association avec La Hulpe Nature asbl.

DIMANCHE 19 OCTOBRE (1 matinée)

Balade nature à la découverte des champignons

Promenade mycologique destinée aux débutants. Nous allons aborder ensemble l'écologie particulière des champignons et les prémices de la reconnaissance des espèces.

Pas de cueillette.

de 10h00 à 12h30

Lieu de **RDV** communiqué lors de l'inscription.

Contact : Renaud Delfosse 0477/39.58.58. ou renaud.delfosse(at)skynet.be

Promenade en association avec La Hulpe Nature asbl.

DIMANCHE 19 OCTOBRE (1 journée)

Stand dans le cadre de la « **Fête de la pomme et de la nature** » à **Céroux**

Renseignements et vente sur le jardin naturel. Animations pour les enfants.

RDV : place Communale à 1341 Céroux-Mousty (Ottignies), 9h00-17h00.

Gratuit. Contact : Luc Bernard 0472/27.54.41 ou bernardl(at)skynet.be

DIMANCHE 19 OCTOBRE (1 journée)

Gestion à la réserve naturelle du Marais de Genneville (Saint-Remy-Geest)

Débroussaillage, fauchage.

Emporter : bottes, gants de travail, fourche et pique-nique.

RDV 10h Rue Mont-à-Lumay (entrée au niveau du n°52) à Saint-Remy-Geest (Jodoigne), fin prévue vers 15h30. Inscription souhaitée au plus tard la veille.

Gratuit. Contact : Hervé Paques 0497/97.02.36 ou herve.paques(at)gmail.com

DIMANCHE 9 NOVEMBRE (1 journée)

Gestion de la réserve Darquenne (Braine-le-Château)

Ramassage du produit de fauche, coupe des pruneliers.

A emporter : gants, bottes, pique-nique et éventuellement scie et/ou sécateur

RDV à 9h30 rue Nicolas Baudinne (après la STEP) à Braine-le-Château ; fin prévue vers 16h. Inscription souhaitée.

Gratuit. Contact : Gérard Pasteleur 0476/88.15.41 ou gerard.pasteleur(at)skynet.be

SAMEDI 15 NOVEMBRE (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle de Nysdam.

Travaux divers, notamment taille et élagage des arbres.

Emporter : gants de travail, bottes, pique-nique éventuel, scie et/ou sécateur.

RDV à 10h00 à l'entrée du Parc Solvay, Chaussée de Bruxelles à La Hulpe. Fin des activités à votre convenance.

Gratuit. Contact : Manu Prignon 0478/56.29.55

SAMEDI 22 NOVEMBRE (1/2 ou 1 journée)

Gestion au « Refuge Naturel RNOB » de la Marache

Divers travaux, notamment la taille d'arbres têtards.

Emporter : bottes, gants de travail, pique-nique éventuel, scie et/ou sécateur.

RDV à partir de 10h00, en face du restaurant "LES 3 CANARDS", hameau de la Marache (Lasne, Ohain). Bienvenue aussi plus tard, fin à votre convenance.

Gratuit. Contact : Noël De Keyzer 0475/74 53 49 ou meno.dekeyzer(at)base.be

La Régionale Natagora Brabant wallon, Le Forum de discussion NatagoraBW, en quelques lignes...

Le but de la Régionale Natagora Brabant wallon est de rassembler toutes les personnes qui désirent s'investir dans l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation du public à la nature, ainsi que dans le partage des connaissances naturalistes et la découverte de la nature. Par exemple, activités d'observation de la faune et de la flore locales, protection de sites naturels tels que les zones humides et les batraciens qui y vivent, promotion de l'accueil de la nature au jardin, etc. Ces activités sont développées dans un souci constant de formation et d'éducation, mais aussi de communication et d'écoute du public et des acteurs socio-économiques locaux.

La Régionale s'organise en différents Pôles d'action. Actuellement, il en existe plusieurs :

- Ornitho
- Mammifères
- Vigilance
- Sensibilisation
- Invasives
- Jardin naturel
- Communication



De plus amples informations sont disponibles sur son site internet : <http://www.natagora.be/brabantwallon>
Si vous êtes intéressés de participer plus activement à nos activités, contactez-nous par email à l'adresse [bw\(AT\)natagora.be](mailto:bw(AT)natagora.be) (en remplaçant le (AT) par @).

Afin de permettre le partage des nombreuses observations ornithologiques, mais aussi naturalistes au sens large, effectuées en Brabant wallon, un outil est à votre disposition : le forum de discussion NatagoraBW. Les thèmes abordés sur ce forum sont divers et variés : comptes-rendus d'observations ou partage d'expériences et d'informations, etc. Ces thèmes doivent concerner la nature au sens large en Brabant wallon : la biodiversité, l'ornithologie, l'herpétologie, la mammalogie, l'entomologie, la botanique, la mycologie ou encore l'aménagement du territoire, les enquêtes publiques concernant des projets susceptibles d'avoir un impact sur la nature, etc.

Nous vous attendons nombreux sur le forum pour de fructueux échanges. Pour s'y inscrire, envoyez un mail à NatagoraBW-subscribe@yahoo.com ou surfez sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/NatagoraBW/>